

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 11 Février 2014 - 11 Rabi' al-Thani 1435 - N° 509 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

Les news

ANNIVERSAIRE DE LA
RÉVOLUTION IRANIENNE
**Félicitations du Président
Bouteflika au président
Hassan Rohani**

Page 24

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
À OUAGADOUGOU
**Réunion
d'évaluation
de la coopération
algéro-burkinabé**

Page 24

DIPLOMATIE
**M. Amar Belani,
nouvel
ambassadeur
d'Algérie auprès
du Royaume
de Belgique**

Page 24

EN PRÉSENCE DU PREMIER MINISTRE ET DE PLUSIEURS MEMBRES DU
GOUVERNEMENT, OUVERTURE HIER À ALGER DE LA CONFÉRENCE AFRICaine
DES DIRECTEURS ET INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE POLICE



L'«Afrapol» pour consolider la paix et la sécurité

Pages 4-5



Ph : M. Naïf Kaci

SERVICE
NATIONAL

99 767 citoyens âgés
de 30 ans et plus ont régularisé
leur situation depuis mars 2011

TÉLÉPHONIE MOBILE
2 mois après
son lancement,
la 3G séduit de plus
en plus d'Algérois

Page 8

SCIENCE et VIE

**Fièvre
de l'enfant**
4 conseils pour
calmer les pleurs
de votre bébé

Pages 12-13

CULTURE

DE PEKIN À... OUARGLA
**Concours
culturel
sur le 55^e
anniversaire
des relations
algéro-
chinoises**

Page 11

FOOTBALL

DÉPLACEMENT
DES SUPPORTERS VERS LE
BRÉSIL DANS LE CADRE DE LA
CM-2014

**Le TVA met
les bouchées
doublées !**

Page 24

EL TARF

**8 tonnes
de poissons
destinés
à la contrebande
saisies
à El Ayoun**

Page 9

Météo

Régions Nord : 15° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localisation quelques averses de pluies vers l'Est en matinée, puis ennuagé progressif à nouveau sur les régions Ouest et Centre en cours de nuit.
*Chutes de Neige sur les reliefs dépassant 1000/1200 mètres d'altitude. Les vents seront en général modérés localement assez forts (40/60 km/h). La mer sera agitée à localement forte.



Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies locales en cours de journée. Ailleurs, ciel dégagé. Les vents seront variables modérés à parfois assez forts avec fréquents soulèvements de sable sur la Saoura.

JUSQU'AU 14 FÉVRIER AU CHU DE SÉTIF Session de formation en oncologie



Sous le patronage du ministère de la Santé et de la réforme hospitalière, en partenariat avec le professeur Mokhtar Hamdi Cherif du CHU Mohamed Saâdane-Abdenour, la direction de la santé et de la population de

la wilaya de Sétif organise jusqu'au 14 février, une session de formation médicale continue au profit de tous les intervenants médicaux ou soignants qui interviennent dans le suivi et la prise en charge du cancer.

MERCREDI À L'IF D'ALGER

Projection du documentaire «c'est dans la boîte»

Tourné dans le quartier des Boiffiers à Saintes en juin 2012 (France), à l'invitation de l'association le Peuple Créeateur et en partenariat avec le centre social Boiffiers-Bellevue et l'ECM de la Médiathèque de Saintes, ce documentaire de Djamil Beloucif, retrace le quotidien des habitants du quartier de Boiffiers, à mille lieues des clichés usuels. Il sera projeté demain à 18h30 à l'Institut français d'Alger.

SAIDA

Réception de 14 nouvelles bibliothèques communales



Quatre nouvelles bibliothèques communales seront réceptionnées avant le mois de mars prochain dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris hier du directeur local de la culture.

Ces établissements culturels sont implantés dans les communes de Youb, Ain Soltane, Daoui Tabet et Sidi

Ahmed, a signalé M. Abdellahamid Boumediene, responsable du secteur de la culture. La wilaya de Saïda a bénéficié, selon la même source, d'autres projets de bibliothèques communales dont les travaux seront lancés cette année dans les communes de Tercine, Hount et Ouled Khaled.

DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «l'asthme et les maladies allergiques»

Le professeur Habib Douagui, chef de service pneumo-thoracique au CHU de Béni Messous, et président de la société africaine d'asthmatologie, d'allergologie et d'immunologie clinique, sera l'invité demain mercredi 12 février à 10h30 du Forum de DK News, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun Alger. L'hôte du journal animera une confé-



rence-débat ayant pour thème «L'asthme et les maladies allergiques: situation actuelle, problème de prise en charge et perspective».

No comment



OUM EL BOUAGHI Le chômage en baisse !

Une tendance à la baisse du nombre de personnes à la recherche d'un emploi est enregistrée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi où le taux de chômage était de 11,51% en 2013, contre 11,74% l'année précédente, a indiqué lundi le directeur de wilaya de l'emploi, Mohamed-Salah Daïdji.



Ce recul du chômage, qui touchait 30% de la population active à la fin des années 1990, est «le fruit des efforts publics de soutien à l'emploi et de la réglementation qui a contribué à améliorer le climat des investissements», a indiqué le même responsable. Sur une population active de 210 156 personnes dans cette wilaya, 24 203 sont encore à la recherche d'un emploi, a précisé M. Daïdji, soulignant que le secteur agricole reste le plus gros pourvoyeur d'emplois, avec 56 850 postes, suivi du Btp (bâtiment-travaux publics-hydraulique), avec 45 625 emplois et de l'industrie (9 928).

	Max	Min
Alger	15°	11°
Oran	16°	09°
Annaba	16°	07°
Béjaïa	18°	07°
Tamanrasset	24°	07°

Horaires des prières

Mardi 11 Rabi' al-thani 1435

Fajr	06:14
Dohr	13:02
Asr	15:59
Maghreb	18:26
Isha	19:45



DU 13 AU 15 FÉVRIER L'ONT à la Bourse internationale du tourisme de Milan

L'office national du tourisme (ONT) prendra part du 13 au 15 février à la 34^e Bourse internationale du tourisme de Milan en Italie, indique lundi un communiqué de l'ONT.

Un pavillon d'une superficie de 100 m² conçu pour refléter le patrimoine architectural de l'Algérie a été aménagé et sera doté de tous les moyens de communication et autres supports à même de contribuer aux opérations de promotion, de vulgarisation et de commercialisation. Le pavillon algérien sera mis à



la disposition des opérateurs touristiques, à savoir les agences de tourisme et de voyages et les établissements hôteliers pour présenter et vulgariser les produits touristiques algériens et œuvrer en faveur de leur commercialisation.

DU 15 AU 28 FÉVRIER À LA GALERIE ASSELAH HOCINE Exposition de Douadi Nacer-Eddine

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise du 15 au 28 février à la galerie d'arts Asselah Hocine, une exposition de peinture de l'artiste Douadi Nacer-Eddine.

WWW.APS.DZ

Un nouveau site internet d'APS optimisé pour les plateformes mobiles

L'agence nationale de presse Algérie Presse Service (APS) a mis en ligne hier une nouvelle version de son site internet (www.aps.dz) optimisée pour s'adapter aux plateformes les plus récentes du web mobile, tout en réservant une grande place aux supports multimédias.

Plus aérée, plus dynamique et avec une interface très pratique, le nouveau site de l'APS a mis à profit les mises à jour des applicatifs pour être en harmonie avec les différents sup-

ports, tels que les smartphones et autres tablettes numériques.

Avec l'introduction récente en Algérie de la téléphonie mobile de troisième génération 3G++, l'ergonomie du site a été repensée et redessinée pour s'adapter à la navigation tactile, prenant en considération les systèmes d'exploitation mobiles (iOS, Android, Windows Mobile, etc.) ainsi que différents navigateurs comme Safari, Opera et Internet Explorer Mobile.

LE MINISTRE DE TOURISME

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

L'Algérie est stable et il n'y a aucun problème sécuritaire dans le Sud

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Mohamed-Amine Hadj Saïd, a souligné hier à Alger que l'Algérie était stable et qu'il n'y avait aucun problème sécuritaire dans le sud du pays.

«L'Algérie est actuellement stable et sécurisée et il n'y a aucun problème de sécurité dans les régions du Sud», a indiqué M. Hadj Saïd lors d'une conférence de presse à l'issue de la cérémonie de remise des autorisations pour la réalisation de projets hôteliers et touristiques.

Il a rappelé à cette occasion que le nombre de personnes ayant visité le sud algérien notamment Illizi, Béchar, Tamanrasset, Adrar et Biskra en 2013, s'élève à



126 000 touristes dont 7 000 étrangers.

Le ministre a plaidé pour l'adoption d'un plan de communication et publicitaire attractif mettant en exergue l'Algérie comme destination sûre et sécurisée appelant à la promotion du tourisme algérien au niveau international tout en encourageant le tourisme domestique.

Dans ce cadre, il a rappelé les dernières conventions signées avec les œuvres sociales, par plusieurs départements mi-

nistériels et agences de voyages, en vue d'encourager les travailleurs algériens à passer leurs vacances dans leur pays notamment dans les régions du sud au lieu d'aller à l'étranger. Il a souligné la nécessité de soutenir les structures d'hébergement dans ces régions, tout en respectant leurs caractéristiques, leurs traditions et us et leur environnement, outre la nécessité de promouvoir une destination nationale authentique.

SANTÉ**Signature la semaine prochaine de conventions de jumelage entre les CHU du nord et du sud du pays**

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdellmalek Boudiaf, a annoncé lundi à Mascara que des conventions de jumelage seront signées la semaine prochaine entre des centres hospitalo-universitaires (CHU) du nord et du sud du pays, dans le cadre de la formation et de la prise en charge de certaines maladies.

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a pris connaissance d'une initiative d'un groupe de professeurs en médecine du CHU de Sidi Bel-Abbès ayant entamé une formation d'une semaine de médecins du nouvel hôpital de Oued El Abtal (Mascara).

A cette occasion, M. Boudiaf a souligné que le ministère a achevé les préparatifs pour la signature de conventions permettant aux citoyens des wilayas du sud du pays de bénéficier de prestations de spécialistes.

«Les médecins exerçant au Sud pourront aussi acquérir des expériences et de nouvelles

techniques pour traiter différentes maladies, en vertu de ces conventions», a-t-il souligné.

M. Boudiaf a également annoncé que des assises seront tenues avec des opérateurs privés du secteur de la santé en février en préparation des assises nationales sur le secteur, afin d'étudier tous les problèmes et aboutir à une vision d'une action de complémentarité entre les secteurs privé et public au service de la santé publique.

Le ministre de la Santé a rappelé, en outre, les multiples mesures prises par le ministère pour résoudre certains problèmes dont ceux concernant les rendez-vous de traitement des cancéreux afin de mettre fin aux retards avant la fin de l'année en cours, ainsi que ceux du déficit en spécialistes et agents paramédicaux.

Il a souligné, d'autre part, qu'une étude a été lancée pour le déploiement de 2.200 médecins spécialistes ayant achevé leurs études dans plusieurs wilayas du pays. Le ministre a ajouté qu'un programme de

formation rapide d'aides infirmiers a été lancé pour une durée de deux ans où un groupe de jeunes de plusieurs wilayas ont été sélectionnés pour être formés et recrutés dans les établissements sanitaires de leurs communes.

Lors d'une rencontre au siège de la wilaya de Mascara, M. Boudiaf a donné son approbation au projet de réhabilitation de l'hôpital Meslem-Tayeb du chef-lieu de wilaya et sa dotation d'une capacité de 240 lits, tout en instruisant de lancer les procédures administratives et techniques pour inscrire ce projet et procéder à sa réalisation au courant de cette année. Il a aussi donné son accord pour la réévaluation financière de l'hôpital spécialisé en traumatologie à Bouhanifa et l'affectation de spécialistes pour prendre en charge certains services dans la wilaya.

Le ministre a annoncé aussi qu'une commission ministérielle sera dépêchée la semaine prochaine pour inspecter l'état des hôpitaux réalisés en pré-

briqué depuis 1986 et prendre les mesures nécessaires.

M. Boudiaf a inspecté, lors de sa visite dans la wilaya, l'hôpital de Mohammadia construit en préfabriqué, l'hôpital de Sig qui a bénéficié d'un nouveau bloc opératoire en cours de réalisation et d'un nouveau service d'urgences médico-chirurgicales (UMC).

Il s'est enquis à Bouhanifa de l'établissement hospitalier spécialisé en rééducation fonctionnelle qui a été réhabilité, ainsi que de l'établissement hospitalier spécialisé en maladies de l'os dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 22 %.

Il a également visité à Ghrib le nouveau service de transfusion sanguine qui accueille 60 malades et à Oued El Abtal le nouvel hôpital de 60 lits. Ouvert en novembre dernier, cet établissement s'est lancé dimanche dernier dans des interventions chirurgicales en coopération avec des staffs médicaux des hôpitaux de la wilaya de Mascara.

Mme ZOHLA DARDOURI L'A DÉCLARÉ HIER À ORAN

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Dardouri, en visite de travail hier, lundi, à Oran, s'est déclarée satisfaite des conditions de lancement et de déploiement de la 3G dans les premières wilayas touchées par cette opération.

«Dans toutes les wilayas où la 3G a été lancée, il y a un véritable engouement des jeunes pour les formules proposées par les deux opérateurs de téléphonie mobile. Les résultats sont très satisfaisants et aucune remarque négative n'est faite», a indiqué la ministre à l'APS en marge de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Oran. Mme Dardouri a souligné que l'Atp est en train de parachever les tests de contrôle au ni-

égulation de la poste et des télécommunications (Arpt) effectue actuellement des contrôles dans les wilayas où les services 3G sont commercialisés par l'opérateur historique Mobilis et par Ooredoo.

«Le premier contrôle effectué au niveau de Mobilis s'est avéré très satisfaisant. Cet opérateur a été autorisé à se déployer dans d'autres wilayas, a-t-elle soutenu.

Le déploiement dans de nouvelles wilayas n'est autorisé qu'après la satisfaction par l'opérateur des exigences de qualité de service dans les wilayas où il est présent, rappelle-t-on.

La ministre a indiqué que l'Artp est en train de parachever les tests de contrôle au ni-

veau des wilayas couvertes par l'opérateur Ooredoo.

Quant à l'opérateur Djezzy, Mme Dardouri a affirmé que celui-ci est impliqué dans cette opération au même titre que les autres opérateurs.

«Djezzy est en plein préparation. Il lancerà ses services 3G avant la fin du premier trimestre en cours», a-t-elle précisé.

Pour ce qui est de la téléphonie de quatrième génération sans fil de type LTE (mode fixe), la ministre a indiqué qu'un travail est en train d'être fait actuellement, sans donner plus de détails, assurant toutefois que «d'autres possibilités pour Internet seront offertes prochainement».

veau des wilayas couvertes par l'opérateur Ooredoo.

Quant à l'opérateur Djezzy, Mme Dardouri a affirmé que celui-ci est impliqué dans cette opération au même titre que les autres opérateurs.

«Djezzy est en plein préparation. Il lancerà ses services 3G avant la fin du premier trimestre en cours», a-t-elle précisé.

Pour ce qui est de la téléphonie de quatrième génération sans fil de type LTE (mode fixe), la ministre a indiqué qu'un travail est en train d'être fait actuellement, sans donner plus de détails, assurant toutefois que «d'autres possibilités pour Internet seront offertes prochainement».

CONSEIL DE LA NATION**Le Conseil constitutionnel proclame Ammar Tayeb nouveau membre**

Le Conseil constitutionnel, sous la présidence de Mourad Medelci, a proclamé Ammar Tayeb, candidat élu du Front de libération nationale (FLN) dans la wilaya de Sidi Belabbes, membre du Conseil de la nation, a indiqué hier un communiqué de cette institution.

«Après avoir pris connaissance des résultats de ce scrutin, consignés dans le procès-verbal de dépouillement des voix, et après vérification et délibération, le Conseil constitutionnel a proclamé Ammar Tayeb, candidat élu au titre du parti du Front de libération national, dans la wilaya de Sidi Belabbes car ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés, à savoir 375 voix», souligne la même source.

M. Tayeb a été proclamé membre du Conseil de la nation en remplacement d'un autre membre élu dont le siège est devenu vacant par suite de son élection en qualité de membre du Conseil constitutionnel.

Le Conseil constitutionnel a été rendu destinataire du procès verbal de dépouillement des voix relatif au scrutin qui a eu lieu le 8 février 2014 dans la wilaya de Sidi Belabbes, conformément aux dispositions de la Constitution et de la loi organique relative au régime électoral et au règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel.

«Le Conseil constitutionnel s'est réuni en date du 10 février à l'effet d'examiner la régularité de ce scrutin», et «déclare ouvert le délai de recours jusqu'au 11 février en cours», ajoute le communiqué, et ce, conformément à l'article 127 de la loi organique relative au régime électoral.

APS

Le BP du FLN sur le terrain

Les membres du bureau politique du parti du FLN «sont sur le terrain, auprès des mouhafadhs, des responsables de kasmas et de cellules communales. Le travail en cours est la mise en place d'vérifiables directions de campagne à tous les niveaux hiérarchiques du parti. Il faut savoir que le FLN compte 1574 cellules communales, des élus par milliers aux assemblées locales et nationales, majoritaire dans nombre d'entre elles.»

M. Fodil Saâdedine est le plus proche conseiller du secrétaire général du parti, Amar Saâdani. Selon ce responsable, «des que le candidat du parti fera connaitre son intention de postuler à la candidature suprême, les directions de campagne recevront l'avis de l'assemblée de campagne au moins 4 millions de signatures. La présence des membres du BP dans les wilayas est de veiller à la réunion de tous les conditions militantes et donc politiques pour que la campagne soit un événement mémorable.»

Monsieur le Conseiller ne déroge pas à la démarche du parti : «Tout ce qui ne relève pas de l'organisation ne sera pas commenté.»

RND : grande mobilisation

Le parti que dirige Abdelkader Bensalah est concentré sur la préparation de la campagne pour l'élection présidentielle. Il s'agit surtout de mobiliser les cadres et les militants, les sympathisants sur les questions de logistiques, d'articulation des initiatives du sommet à la base, de former les collecteurs de signatures soutenant la candidature du Président Bouteflika et de préparer les éventuels participants aux bureaux de vote afin qu'ils participent positivement à un déroulement pacifique et transparent du scrutin.

Le RND compte près de 10 000 cadres ayant une expérience certaine en matière d'élection et d'application du droit.

Les conditions de lancement et de déploiement de la 3G sont satisfaisantes

CONFÉRENCE AFRICAINE DES DIRECTEURS ET INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE POLICE



M. Sellal appelle à la création de l'organisation «Afrapol» pour une meilleure coordination des efforts

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a appelé à la création de l'organisation africaine de la police «Afrapol» pour une meilleure coordination entre les pays africains en matière de sécurité. M. Sellal a précisé dans une allocution d'ouverture de la conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police que la création d'Afrapol est «plus qu'une nécessité», affirmant qu'il était temps pour l'Afrique de prendre en charge ses problèmes sans recourir à l'autre.

Le continent africain, a-t-il ajouté, est confronté à de multiples problèmes dont le crime transfrontalier, la contrebande, le trafic de drogue ainsi que toutes les formes de violence, ce qui implique de conjurer les efforts et de coordonner les actions pour lutter contre ces fléaux.

Il a ajouté que l'Algérie «soutient» le projet de création d'Afrapol qui sera débattu lors de la réunion des dirigeants africains en juillet prochain à Malabo (Guinée équatoriale), soulignant son importance pour l'Afrique qui assiste, a-t-il dit, à un nouveau type de développements, «la consécration de la démocratie» qui ne peut être réalisée sans la sécurité et la stabilité.

Les travaux de la conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police, organisée par la Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn), ont débuté lundi avec la participation de 40 pays outre l'Union africaine (UA) et Interpol.

Cette conférence de deux jours permettra aux chefs de police africains d'approfondir les discussions et concertations autour des questions policières, en vue d'examiner les meilleures approches permettant de conjurer les efforts et coordonner leur action opérationnelle à même de renforcer les jalons de la coopération policière au niveau du continent africain.

Elle permettra également aux chefs de la police du continent de se concerter davantage sur les voies et moyens visant à renforcer la convergence des perceptions et stratégies.

EN PRÉSENCE DU PREMIER MINISTRE ET DE PLUSIEURS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Ouverture des travaux de la Conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police

Les travaux de la Conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police, organisée par la Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn), ont débuté, hier, lundi, à Alger, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra et du directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, ainsi que du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui.

► M. Smail Chergui : L'Afrapol contribuera à l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique

Cette conférence de deux jours permettra aux chefs de police africains d'approfondir les discussions et concertations autour des questions policières, en vue d'examiner les meilleures approches permettant de conjurer les efforts et coordonner leur action opérationnelle à même de renforcer les jalons de la coopération policière au niveau du continent africain.

Il s'agit également d'une occasion pour les chefs de la police du continent de se concerter davantage sur les voies et moyens visant à renforcer la convergence des per-

ceptions et stratégies. L'objectif de cette rencontre consiste, en outre, à promouvoir les capacités des pays du continent dans les domaines de la formation et de vulgarisation des meilleures pratiques en termes d'investigations et d'échange d'informations et d'expériences, en vue de «répondre efficacement aux défis et menaces auxquels font face les institutions policières des pays africains, notamment, en matière de criminalité organisée transnationale, de trafic illicite de drogue, de cybercriminalité et de terrorisme.

En rangs serrés

Le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a appelé hier à Alger, les responsables des polices africaines, à consolider davantage les acquis de leur coopération et asseoir un cadre de partenariat et de concertation, en dotant l'Afrique, à l'instar des autres régions du monde, de son propre mécanisme de coopération et qui aura pour dénomination «Afrapol».

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture de la conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police qui se tient depuis hier et ce, jusqu'à aujourd'hui à l'hôtel El Aurassi, le général-major Abdelghani Hamel, a appelé l'ensemble des participants, à approfondir leur concertation et affiner leurs points de vue pour aboutir à la

création efficiente d'Afrapol. Cette organisation permettra aux polices africaines de développer leurs liens et promouvoir leurs relations afin de lutter plus efficacement contre les problèmes multiformes de la criminalité et de l'insécurité auxquels sont confrontés les Etats et nations du continent. Partant du principe que l'ensemble des institutions policières africaines seraient confrontées aujourd'hui aux mêmes défis sécuritaires (terrorisme, criminalité transnationale, trafic de drogue et d'armes, cybercriminalité, etc.) le général-major, Abdelghani Hamel, a affirmé qu'Afrapol serait le cadre approprié pour donner forme à la dynamique de coopération et concrétiser la volonté commune des Etats africains de lutter collectivement contre le terrorisme et la

criminalité organisée transnationale, qui entravent les efforts de développement dans le continent.

Les responsables des polices africaines ont donc jusqu'à aujourd'hui pour trouver un terrain d'entente qui permettra d'aboutir à la création d'Afrapol.

«Les résultats attendus doivent converger vers un même objectif afin de doter l'Afrique d'un véritable instrument de coopération policière en adéquation avec les réalités des sociétés et résolument orienté vers le développement des capacités opérationnelles de nos services de police à l'effet de relever les défis sécuritaires actuels et futurs» a précisé à la fin de son intervention le Directeur général de la Sécurité nationale, Abdelghani Hamel.

R. Rachedi

CONFÉRENCE AFRICAINE DES DIRECTEURS ET INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE POLICE



Un mot clé : SOLIDARITÉ

Said Abjaoui

Les directeurs et inspecteurs généraux des polices africaines se réunissent à Alger pour discuter des voies et moyens destinés à l'intensification de leur coopération à la fois bilatérales et multilatérales, et ce, plus particulièrement dans le domaine de la criminalité organisée transfrontière. La coopération policière est à inscrire dans un champ de sécurité beaucoup plus vaste depuis que la frontière entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure est en train de disparaître avec la mondialisation des menaces et celle des ripostes. Depuis que les contextes politiques et sécuritaires sont soumis à un processus de profondes mutations, et que les distances n'existent plus entre pays du fait de la communication mondiale instantanée, les menaces changent également de nature, se diversifient, revêtent même des formes d'ordre militaire, mettent en péril l'organisation de la vie publique, peuvent même déstabiliser l'ordre

économique et attenter à l'unité nationale. Il y a pratiquement une course-poursuite entre l'évolution des formes d'exercice des menaces et celle des parades à leur opposer. De plus en plus, elles gagnent en intensité, s'appuient sur des méthodes en constante mutation, deviennent de plus en plus en plus sophistiquées, gagnent en implacabilité et impunité, se donnent les moyens de leur exécution, et parfois sont en avance sur les moyens établis de prévention et d'intervention.

Le crime organisé transfrontière est appuyé par des moyens qui dépassent ceux de certains Etats africains qui sont classés parmi les pays les plus pauvres. Il faudrait donc les inclure dans la coopération et les aider afin qu'il n'y ait pas de maillons faibles dans la chaîne construite des parades communes.

Il ne serait pas inutile de rappeler que les menaces ne cessent d'évoluer, que les acteurs de la violence deviennent plus organisés, plus spécialisés, plus solidaires. La police nationale s'est rendu à Paris au Salon mondial de la Sécurité intérieure. La police algérienne

nières sont assez poreuses dans le monde, au point où sécurité intérieure et sécurité extérieure n'ont plus de frontières pour les différencier, et de plus en plus les Etats éprouvent le besoin impératif de se concerter, de s'entraider, de coopérer, d'échanger leurs perceptions, leurs informations et leurs expériences. «Échanger leurs perceptions», voilà un objectif duquel dépendent beaucoup les convergences car les parades ne sont efficaces qu'autant qu'elles soient construites sur le partage de concepts communs, les mêmes mots devant revêtir les mêmes contenus. La découverte de nouvelles menaces et les échanges d'information ont amené les services de sécurité à concevoir de nouvelles méthodes et de nouveaux moyens technologiques de sécurité. C'est dans le sens de prendre connaissance de la création de nouveaux moyens technologiques de sécurité que le général-major Abdelghani Hamed, directeur général de la Sécurité nationale s'est rendu à Paris au Salon mondial de la Sécurité intérieure. La police algérienne

s'inscrit dans cette démarche de sécurité intérieure. Evidemment, avec une expérience acquise face à des menaces qui évoluent, à travers le terrorisme et le crime organisé qui a prospéré à son ombre, et parfois par sa complicité, la police algérienne a acquis une expérience qu'elle partage avec les polices africaines. Une expérience désormais citée en exemple à travers le monde, tant il est vrai que la police algérienne mérite aujourd'hui tous les titres de noblesse. L'apparition de la jonction entre des forces du crime qui entrent dans des entités mutuelles, la grande question est comment réduire l'écart qui existe entre les scénarios envisagés par les acteurs de la violence et les moyens dont disposent les forces de la parade et qui sont conçus pour des engagements non adaptés. Ce constat est valable pour tous les Etats, pour toutes les forces de sécurité de tous pays.

Situation d'urgence, solution d'urgence. Comment sortir de l'insécurité déjà installée et promue à sa montée en puissance ? L'Algérie a la réponce.

LE GÉNÉRAL-MAJOR HAMEL POUR LA CRÉATION D'UN MÉCANISME DE COOPÉRATION DES POLICES AFRICAINES

«L'Afrique privilégie des solutions africaines aux problèmes africains»

•Face aux défis communs, une riposte commune

Le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major, Abdelghani Hamel, a plaidé pour l'«approfondissement» de la coopération entre les polices africaines, à travers la création du mécanisme Afrapol, en vue de faire face aux défis sécuritaires auxquels est confronté le continent africain. Dans une allocution devant des directeurs et inspecteurs généraux de police du continent qui prennent part à la conférence africaine, le général-major Hamel, a fait part du «soutien permanent» de l'Algérie à la concrétisation du projet de création d'un tel mécanisme, dont «la pertinence, a-t-il dit, se résume aux enjeux sécuritaires non seulement en Afrique mais également par rapport aux autres continents». Il a souligné, à cet égard, que cette rencontre constitue une opportunité pour franchir une nouvelle étape dans la consolidation et le développement de la coopération entre les institutions policières africaines face aux menaces dont est confrontée l'Afrique, «particulièrement celles liées au terrorisme, le trafic illicite de drogue, la criminalité organisée et la cybercriminalité».

«Face aux défis communs que posent l'insécurité, la criminalité transnationale, et le terrorisme», il a insisté sur la nécessité d'œuvrer, non seulement à «consolider» les acquis de la coopération policière, mais également à se mobiliser davantage pour répondre «plus efficacement» à ces menaces.

Le directeur général de la Sécurité nationale a également souligné la nécessité de «l'appropriation des processus de règlement des conflits sur le continent africain» et à ce que «l'Afrique privilégie des solutions africaines aux problèmes africains». Il a ajouté qu'une dynamique panafricaine mobilisatrice des énergies des institutions policières africaines «sera en mesure de promouvoir les relations entre les polices africaines et «développer le partenariat avec les autres continents», affirmant qu'Afrapol sera le «cadre approprié» pour donner forme à cette dynamique et «traduire notre volonté de lutter collectivement contre le terrorisme et la criminalité organisée». Les travaux de la conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police, organisée par la Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn), ont débuté lundi avec la participation d'une quarantaine de pays ainsi que l'Union africaine (UA) et Interpol. Outre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ont assisté à l'ouverture de cette rencontre le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Bousteila, et le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Chergui.

APS



39 délégations

L'ouverture solennelle des travaux a vu le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, exprimer le vœu de voir les nations africaines, à travers leurs polices, se hisser au niveau des défis de la lutte contre le crime sous toutes ses formes en Afrique.

Les 39 délégations des directeurs et inspecteurs généraux de police sont représentatives de la volonté des Etats, de l'Union africaine de mener un combat solidaire contre les fléaux qui mettent en danger la paix et la sécurité des citoyens africains alors même que «les changements en Afrique vont dans le sens de la démocratie et du développement» dira M. Sellal, convaincu que ce conclave aboutira à la naissance d'un instrument qui permettra d'assurer la paix et la sécurité au plus grand nombre de citoyens africains.

Face aux défis des criminels de la drogue, des cybercrimes, du terrorisme, les chefs de police du continent entendent se «concerter davantage sur les voies et moyens visant à renforcer la convergence des perceptions et stratégies et à pro-

mouvoir leurs capacités dans les domaines de la formation et de la vulgarisation des meilleures pratiques en termes d'investigation, d'expertise et d'échange d'informations et d'expériences».

«Cette initiative va permettre aux chefs de police africains au cours des deux jours de travaux d'approfondir les discussions et concertoer sur des questions politiques, en vue d'examiner les meilleures approches permettant de conjuguer les efforts et coordonner leur action opérationnelle à même de renforcer les jalons de la coopération policière au niveau du continent africain.»

Les travaux de cette conférence sont importants, car les délégations sont appelées à faire le pas attendu vers la création d'un Afrapol, à l'image d'Interpol, Europol, Ameripol.

Ce serait un progrès, car il signifie que les polices du continent se dotent d'un instrument qui multipliera leurs efficacités locales et continentales ou internationales.

Une telle institution bénéficiera de toutes les avancées techniques et technologiques d'investigation, d'identification, de poursuite et de mise en défaut de l'activité criminelle dans les pays africains. Les polices africaines y gagneront en terme d'images, de professionnalisme et de bras armé du droit.

M. Chergui, ambassadeur de l'UA pour la paix et la sécurité a insisté sur la nécessité de répondre aux attentes des peuples africains qui vivent les développements des criminalités comme des atteintes à leur liberté et leur sécurité. Cette demande transcende toutes les autres contingences et favorise l'émergence de nouvelles conduites sociales de respect de la loi et du droit.

Le général-major, Abdelghani Hamel, Dgsn a insisté sur le rôle de préservation de la paix et de la sécurité des populations qu'ont les polices du continent «bouclier contre les entreprises criminelles sous toutes leurs formes.»

O. Larbi

Nabni présentera son programme d'actions pour 2014 le 22 février

L'organisation Nabni présentera son programme d'actions pour 2014 le 22 février prochain, soit la veille de la tenue de la tripartite à laquelle elle sera associée, a indiqué hier sur les ondes de la radio, son porte-parole, Abdelkrim Boudrâa qui a insisté sur la nécessité de «se détacher de la rente pétrolière».

Le nouveau programme d'actions de Nabni s'inspirera grandement des mesures contenues dans l'initiative lancée en 2012 et en reconduira les axes prioritaires s'agissant des questions de gouvernance, d'économie et de société, précise l'invité de la chaîne 3 de la radio nationale, tout en qualifiant son projet d'«ambitieux», impliquant l'adhésion de l'ensemble des intervenants et «en interaction» avec la société civile.

Des propositions «concrètes» à court, à moyen et long termes seront présentées lors de la réunion du 22 février, a précisé M. Abdelkrim Boudrâa, dont l'organisation sera associée pour la seconde fois à la prochaine tripartite Gouvernement-Patronat-UGTA, prévue le 23 février.

Inistant sur la nécessité de sortir de la dépendance pétrolière de manière «volontariste» et non pas «subie», le porte-parole de Nabni a tiré la sonnette d'alarme, à ce propos, sur «la stagnation» des ressources énergétiques, parallèlement à un «accroissement» de la consommation, d'où l'impératif de «diversifier» l'économie algérienne et la «préservation» de la rente pétrolière pour «les générations futures», a-t-il observé.

Le porte-parole de Nabni a proposé, par ailleurs, la mise en place de «passerelles» entre des secteurs aussi importants et complémentaires que ceux de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle pour une «meilleure efficacité».

Le renforcement de la Petite et moyenne entreprise (PME) en tant que source de «création d'emplois» figure, en outre, dans le programme de Nabni qui relève «un tassement vers le bas» en matière de création d'emplois et ce, «en dépit» de la multiplication des PME.

La lutte contre le phénomène «endémique» de la corruption ne sera pas en reste et sera appréhendée «non pas d'un point de vue économique seulement mais également politique, dès lors qu'il est le produit d'un système politique basé sur l'injection de la rente», a, en outre, révélé l'intervenant.

M. Boudrâa a indiqué que Nabni relancera le chantier de la «réforme» l'administration, en rappelant en exemple, la mesure proposée en 2012 et qui consiste à réduire les 20 actes administratifs les plus sollicités, tout en plaident pour «une évaluation des politiques d'investissements publics», qui devrait se faire par le biais d'organismes «indépendants» et «représentatifs de l'ensemble des acteurs de la société», a expliqué son Porte-parole.

«L'Algérie est à la croisée des chemins et les Algériens ont besoin de signaux forts. Nous ne devons pas rater la décennie de la dernière chance en persistant à prendre les mauvaises décisions», a averti M. Abdelkrim Boudrâa qui a convié les pouvoirs publics à «bien exploiter» les ressources humaines dont regorge le pays, aussi bien au niveau de l'administration, du secteur privé ou chez la diaspora algérienne établie à l'étranger, a-t-il précisé.

Lancée en avril 2011, Nabni se veut être une «initiative citoyenne pour le changement» qui entend contribuer à l'édification d'une «vision claire et transparente» de la société civile, avaient préconisé ses initiateurs, issus de divers horizons politiques et professionnels.

Pour ce faire, elle avait soumis 100 propositions à court, moyen et long terme et 50 chantiers «lourds» relatifs aux questions politiques, socio-économiques et autres, et ce, à l'horizon 2020.

AMARA BENYOUNÈS L'A AFFIRMÉ HIER L'Algérie a tous les atouts pour réussir «un véritable décollage industriel»

• L'Algérie cessera d'importer du ciment d'ici 3 à 4 ans

Le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounès a indiqué hier à Alger que l'Algérie dispose de tous les atouts lui permettant de réussir «un véritable décollage industriel» notamment dans le secteur du textile-habillement.

«La situation géographique de l'Algérie combinée à une main d'œuvre locale qualifiée et au coût de l'énergie relativement faible» sont parmi les atouts permettant la relance de l'industrie, a estimé le ministre en marge de l'inauguration d'une exposition vente de produits de l'industrie manufacturière et textile, organisée au siège de l'Union Générale des travailleurs algériens (UGTA).

Deux protocoles d'accord ont été signés, en marge de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois courant, entre la SGP-Industrie manufacturières (IM) d'une part et de la SGP-hydraulique et le groupe du Btp Cosider d'autre part en présence également des ministres du Commerce et des Ressources en Eau respectivement Mustapha Benbada et Hocine Necib ainsi que le Secrétaire Général de l'Ugta Abdelladjid Sidi Said.

L'accord porte sur l'achat de 50.000 tenues de travailleurs de l'usine d'habillement confec-Style de Ain el Hamam (Tizi-Ouzou), relatifant de la SGP-IM, l'objectif étant de sauver plus de 200 emplois et d'en créer d'autres, selon M. Benyounès. Le ministre a souligné, à cette occasion, que l'objectif fondamental de son département ministériel était de permettre aux entreprises industrielles



de conclure des conventions de commandes publiques, rappelant que les pouvoirs publics ont consacré une enveloppe financière de 10 milliards de dollars pour le développement de ces entreprises.

«Il est temps que la commande publique soit réservée en priorité à la production nationale publique et privée», a-t-il insisté, ajoutant qu'une réflexion a été lancée pour «trouver des mécanismes» permettant d'accorder la priorité à la consommation du produit algérien.

Le ministre a appelé, dans ce contexte, les entreprises nationales à adopter des stratégies commerciales «agressives» pour «arracher» de nouvelles parts de marché.

A bordant le partenariat dans le domaine du textile entre l'Algérie et la Turquie, M. Benyounès a affirmé que d'ici sept à huit ans, le projet du complexe de textile de Reliziane va contribuer à développer ce secteur.

Un accord de partenariat pour la réalisation d'un complexe intégré dédié aux métiers du textile dans le nouveau parc industriel de Reliziane avait été signé en mai 2013 entre la SGP-IM et le groupe Turc «Taypa». Il prévoit la réa-

lisation de huit unités industrielles de textile et de confection, un centre d'affaires, une école de formation aux métiers du textile et de la confection et un pôle immobilier résidentiel pour le personnel.

Pour sa part, M. Sidi Said a indiqué que le défi à relever en 2014 est la promotion de la production nationale, soulignant qu'il existe «une volonté collective» pour encourager la consommation nationale notamment dans le secteur de l'industrie.

S'agissant de la prochaine tripartite (Gouvernement-Ugta-patronat), prévue le 23 février, il a précisé qu'elle aura à se pencher sur des dossiers d'importance comme le retour du crédit à la consommation, la relance de l'industrie nationale, les mesures à même de promouvoir la production nationale ainsi que le pacte national économique et sociale de croissance.

«Cette tripartite économique et sociale démontrera que nous avons réussi à trouver un consensus fort intéressant pour la stabilité du pays», a-t-il dit.

Pour ailleurs, une convention a été également signée entre l'Ugta et le groupe Cosider pour la révision de la convention collective de ce groupe.

SELON LES DOUANES NATIONALES Léger recul de la facture des importations algériennes de lait en 2013

Les importations de l'Algérie de lait de transformation ont enregistré un léger recul de 1,47% en 2013 à 1,13 milliard de dollars contre 1,15 milliard l'année d'avant, a-t-on appris hier auprès des douanes algériennes.

Les quantités du lait importées ont également baissé de 11,88%, passant de 314 963 tonnes en 2012 à 277 528 tonnes en 2013, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des douanes.

L'Etat, qui consacre annuellement plus de 46 milliards de DA au soutien de la filière lait, encourage la production locale dans le but notamment de répondre à la hausse constante de la demande et de réduire la facture d'importation.

La production nationale du lait pasteurisé conditionné en sachet (LPC) a connu durant le début de l'année en cours une perturbation dans



la distribution accompagnée d'une hausse des prix des produits dérivés dans plusieurs régions du pays dont Alger, mais les pouvoirs publics se sont engagés à assurer l'approvisionnement en matière première.

Cette perturbation est due, selon les professionnels de la filière lait, à une hausse des

selon les professionnels de la filière lait, à une hausse des prix de la poudre sur le marché mondial et aux dysfonctionnements dans le réseau de distribution. L'Algérie produit actuellement environ 3,5 milliards de litres de lait cru par an et en importe l'équivalent de 1,5 à 2 milliards de litres, alors que la consommation est estimée à plus de 5 milliards de litres/an, selon les derniers chiffres communiqués par le ministère de l'Agriculture et du développement rural.

Le développement de la filière lait s'inscrit dans le cadre de la politique agricole, dont l'objectif est de mettre en place une filière intégrée et rassemblant les dif-

férents acteurs intervenant soit en amont ou en aval de cette filière (producteurs, collecteurs, transformateurs, structures techniques, office interprofessionnel et fournisseurs des intrants).

À ce propos, un dispositif de développement de la production laitière nationale a été mis en place. Il prévoit, entre autres, une prime de 4 DA/litre pour l'intégration du lait cru dans le processus de transformation, alors que les laiteries qui utilisent la totalité de leurs capacités pour la production du lait en sachet à partir du lait cru ont une prime de 7 DA/litre.

Le dispositif prévoit également plusieurs mesures incitatives «importantes» au profit des éleveurs, des collecteurs, des transformateurs et récemment même des producteurs de certains aliments de bétail comme le maïs et la luzerne.

APS

L'ANEM «CASSE» LES VERROUS

Le délai de traitement des offres d'emploi proposées par l'employeur réduit à 5 jours

Le délai de traitement des offres d'emploi proposées par les organismes employeurs sera désormais réduit à 5 jours, a-t-on appris hier auprès de l'Agence nationale de l'emploi (Anem).

Le délai de traitement des offres d'emploi proposées par les organismes employeurs passera de 21 à 5 jours à partir de la date de dépôt de l'offre d'emploi au niveau de l'Anem», a indiqué à l'APS, le Directeur Général de cette agence, Ta-har Challal.

Cette mesure vient conformément à l'application de l'instruction n°1 du 03 février 2014 du premier ministre, relative à l'assouplissement des procédures d'intermédiation sur le marché de l'emploi, dont l'APS a obtenu une copie.

Le document souligne que cette instruction s'inscrit dans le cadre de l'assouplissement des procédures et en vue de permettre au service public de l'emploi de répondre efficacement aux attentes des demandeurs et des offreurs d'emploi».

Il est expliqué que «l'activité d'intermédiation sur le marché du travail doit désormais, repouser sur les principes de célérité, d'efficacité et de transparence».

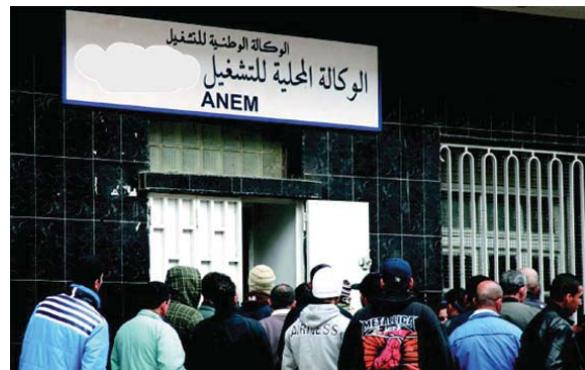
«Les offres d'emploi déposées par les organismes employeurs doivent être traitées et satisfaites dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables à partir de la date de dépôt de l'offre d'emploi», selon cette instruction.

Désormais l'Anem a un délai de 5 jours pour répondre aux offres d'emploi proposées par les organismes employeurs, a expliqué M. Challal.

Il a ajouté que cette nouvelle mesure permettra aux agences locales de l'Anem qui sont au nombre de 252 «d'exploiter rapidement les offres (postes) proposées par ces organismes.

Si ces agences d'emploi ne répondent pas aux offres des employeurs dans un délai de 5 jours ouvrables, cette nouvelle mesure permettra également aux employeurs de procéder au recrutement direct des demandeurs d'emploi sans passer par l'Anem, a-t-il expliqué.

«A l'expiration de ce délai et dans le cas d'une incapacité à satisfaire l'offre totalement ou partiellement, une notifi-



cation l'autorisant à procéder au recrutement direct sera notifiée par l'Anem à l'employeur qui devra cependant se conformer aux profils, aux conditions et au nombre indiqués dans son offre non assortie par l'Anem», note l'instruction.

«Il lui fait également, obligation d'informer l'Anem des recrutements effectués, conformément à la réglementation en vigueur et ce afin de lui permettre d'enregistrer le demandeur d'emploi, s'il n'est pas déjà inscrit à l'Anem, de le rayer du fichier des demandeurs d'emploi, s'il est déjà inscrit, de lui délivrer un bulletin de présentation de régularisation qui vaut placement du demandeur d'emploi», ajoute l'instruction.

Le document précise également que «le défaut d'information de l'Anem par l'employeur des recrutements directs effectués au titre de l'offre non satisfaisante expose ce dernier aux sanctions prévues par la législation en vigueur».

D'autre part, l'instruction porte sur l'allongement de la période de l'inscription des demandeurs d'emploi à l'Anem qui sera porté de de trois (03) à six (06) mois à compter de la date de son inscription à l'agence locale de l'emploi.

Par ailleurs, M. Challal a affirmé que cette instruction porte sur la délivrance du formulaire de recherche active qui était consacrée aux demandeurs d'emploi sera «étendue aux organismes employeurs».

La recherche active de l'emploi est un instrument qui permettra au demandeur d'emploi de rechercher lui-même un emploi, y compris dans les zones d'activités situées hors de la compétence territoriale de l'agence où il s'est inscrit, d'accroître ses chances d'intégration professionnelle et de rendre les dé-

marches de recherches d'emploi plus souples et plus efficaces.

«La formule de recherche active de l'emploi doit être généralisée à travers toutes les structures de l'Anem, sur le territoire national à l'exception des dix wilayas du Sud pour lesquelles un dispositif spécifique a été mis en place», selon cette instruction.

La délivrance du formulaire de recherche active est étendue aux organismes employeurs pour leur donner la possibilité de sélectionner leurs futurs employés, précise le document.

«Ce formulaire mis en ligne, sur le site web de l'Anem pourra être téléchargé par les employeurs, le renseigner et le transmettre à l'agence de l'emploi, territorialement compétente qui procédera simultanément à l'enregistrement de l'offre d'emploi et du demandeur d'emploi (s'il n'est pas déjà inscrit à l'Anem), et à la délivrance du bulletin de présentation qui vaut placement du demandeur d'emploi», selon cette instruction. Dans le cadre du renforcement de la transparence dans la gestion du marché de l'emploi, les offres et demandes d'emploi doivent être désormais publiés au niveau des agences d'emploi.

«Une large publicité devra être accordée aux offres d'emploi et aux candidats orientés dans le cadre du traitement de ces offres d'emploi», indique l'instruction.

L'affichage des offres en question et celui des demandeurs d'emplois orientés est «obligatoire» au niveau de toutes les agences de l'emploi relevant du réseau de l'Anem et sur le site web de l'agence, conclut le document du premier ministre.

M'SILA

Réalisation d'une nouvelle cimenterie dès 2016

Une convention d'investissement portant réalisation d'une nouvelle cimenterie dans la région de Maghra, wilaya de M'sila, a été signée dimanche à Alger entre l'entreprise algérienne de droit privé Hodna Cement Compagny (HCC) et son partenaire sud-africain Pretoria Portland Cement Limited (PPC).

Le projet d'un coût d'investissement de 28 milliards de dinars, devant être mis en service dès juin 2016 «est né d'une volonté de coopération entre le sud et le nord de l'Afrique visant la consolidation de la coopération intra-africaine», a déclaré le PDG de HCC, Karim Ben Charif, à l'issue de la signature de la convention.

D'une capacité de production estimée à 2,2 millions de tonnes par an, l'usine devra générer 400 emplois directs et 3.500 emplois indirects, soit un total de 4.000 emplois.

Selon ses initiateurs, la pose de la première pierre pour la construction de l'usine est prévue pour juin 2014, avec un délai de réalisation de 22 mois, alors que l'entrée en production est programmée pour juin 2016.

Selon M. Ketso Gordhan, directeur général de PPC, la compagnie a l'intention d'investir en Algérie et ce projet «n'est qu'un début».

«C'est un projet extrêmement important dans le secteur de l'industrie», s'est félicité le ministre du Développement in-

dustriel et de la promotion de l'investissement, Amara Ben-younes, qui était présent à la cérémonie de signature.

Le directeur général de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri, a relevé que «la production du ciment est un secteur stratégique en cohérence avec la stratégie industrielle», rappelant que ce projet est le troisième du genre établi avec un partenaire étranger, après la cimenterie de Biskra avec les Français et celle d'Adrar avec les Chinois.

Actuellement, l'Algérie dispose de 14 cimenteries dont seulement deux appartiennent au secteur privé. La capacité de production nationale installée est estimée à près de 19,5 millions de tonnes par an alors que la consommation varie entre 20 et 21 millions de tonnes, soit un déficit dépassant les 2,5 millions de tonnes.

Afin de satisfaire la demande croissante en ciment et faire face aux tensions des prix accentuées par la spéculation, le pays recourt à l'importation.

Un fardeau lourd qui coûte au budget de l'Etat au moins 300 millions d'euros chaque année.

Le gouvernement s'est fixé l'objectif d'atteindre une production de 25,7 millions de tonnes par an par le secteur public et 17 millions de tonnes par an par le secteur privé à l'horizon 2022.

Le constructeur japonais Toyota va cesser de produire en Australie



Le constructeur automobile japonais Toyota a annoncé hier sa décision de cesser d'ici à la fin 2017 de produire en Australie où il emploie plus de 4.000 personnes, ce qui risque de faire disparaître l'industrie automobile dans ce pays. «Nous sommes contraints de prendre cette décision difficile car ce marché est soumis à une compétition très intense, le dollar australien est très vigoureux et, en outre, l'ensemble de la production d'automobiles en Australie est en train de diminuer», a expliqué le PDG du groupe japonais, Akio Toyoda, cité dans un communiqué. Cette annonce intervient quelques semaines après une décision similaire de l'américain General Motors, qui va arrêter sa production d'ici au même horizon 2017. L'américain Ford a déjà annoncé pour sa part qu'il cesserait d'assembler sur place en 2016.

La nouvelle du retrait de Toyota pourrait donc signifier l'arrêt pur et simple de toute production d'automobiles en Australie d'ici à trois ans. Le premier constructeur mondial assemble actuellement des voitures dans une usine de la banlieue de Melbourne (Etat de Victoria, sud-est), d'où un peu plus de 100.000 véhicules sont sortis l'an passé, un volume en baisse régulière ces dernières années.

Cette usine fabrique les voitures de moyenne gamme Camry et Aurion.

Elle compte 3.900 employés qui sont directement concernés par cette annonce, bien qu'aucun détail sur leur sort n'ait été fourni.

«Toyota travaillera avec les employés, les partenaires, le gouvernement, les autorités locales et d'autres à propos de mesures spécifiques», a expliqué le constructeur, ajoutant qu'il fournirait «autant d'aide que possible, y compris du côté de l'emploi».

ITALIE

La production industrielle repart à la baisse en décembre

La production industrielle italienne est revenue à la baisse en décembre après trois mois de hausse avec un recul de 0,9% par rapport à novembre, selon des chiffres diffusés lundi par l'institut des statistiques Istat.

Ce chiffre est inférieur aux attentes des économistes qui tablaient pour le mois de décembre sur une variation nulle.

Sur un an, la variation de décembre est de -0,7%. Sur l'ensemble de l'année 2013, la production industrielle a reculé de 3% par rapport à la précédente.

Istat note toutefois que sur la période octobre-décembre 2013, l'indice affiche une hausse de 0,7% par rapport au trimestre précédent.

En décembre, seul le secteur des biens intermédiaires est en hausse (-0,1%) sur un mois, tandis que reculent les biens de consommation (-0,4%), les biens d'équipement (-2,5%) et l'énergie (-0,2%).

Calculé sur un an et corrigé des variations saisonnières, la production des biens intermédiaires progresse de 5,6% sur un an, tandis que celle des biens de consommation recule de 1% et celle des biens d'équipement de 5,6%. L'énergie diminue de 3,2%.

APS

INCIDENTS DE GHARDAÏA 10 personnes placées sous mandat de dépôt

Dix personnes, présumées impliquées dans les derniers incidents de Ghardaïa, ont été placées dimanche sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le tribunal de Ghardaïa, a appris l'APS de source judiciaire.

Ces personnes ont été arrêtées en «flagrant délit», a-t-on signalé, ajoutant que 16 autres personnes, présentées devant la même juridiction, ont bénéficié d'une citation directe le jour du procès. Au total, 26 personnes ont été interpellées par les services de sécurité, ces derniers jours, et l'enquête suit son cours pour déterminer les responsabilités des événements qu'a connus la région de Ghardaïa depuis décembre dernier, a fait savoir un officier de la sûreté de wilaya de Ghardaïa. Une enquête est également «en cours» pour déterminer les circonstances des actes criminels ayant entraîné la mort de quatre victimes, a-t-il ajouté. Le calme est revenu depuis jeudi soir dans la région du M'zab (regroupant 4 communes) et aucun acte de violence n'a été signalé depuis, à la faveur du renforcement du dispositif sécuritaire et des appels à l'apaisement lancés par plusieurs parties, dont les imams lors de la grande prière du vendredi à Ghardaïa. La région de Ghardaïa a connu, depuis décembre dernier, des échauffourées entre jeunes de différents quartiers, émaillées d'actes de vandalisme, de pillage, de saccage et d'incendie d'habitations et autres locaux commerciaux.

CONSTANTINE Un système de télésurveillance pour toutes les communes

Le territoire de la wilaya de Constantine sera «bientôt» contrôlé par un système de télésurveillance devant être installé dans plusieurs quartiers des 12 communes que compte cette wilaya, a-t-on appris, hier, auprès des services de la sûreté de wilaya. L'installation de ces équipements de surveillance est destinée à «assurer une meilleure sécurisation des personnes et de leurs biens», a-t-on souligné de même source, rappelant qu'un programme de sécurisation de la ville de Constantine et de la nouvelle ville Ali Mendjeli, via un réseau de télésurveillance, a déjà été lancé et n'attend plus que la pose des équipements. Le choix des sites devant recevoir les caméras sera opéré par la commission de sécurité de la wilaya, a-t-on encore précisé à la sûreté de wilaya, faisant part de l'impact de cette opération sur la réduction de la criminalité, notamment dans endroits réputés pour être le théâtre d'agressions, notamment. L'extension du réseau de caméras de télésurveillance vers d'autres communes a été décidée dans le sillage des préparatifs de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe», a-t-on souligné.

CHLEF 2 ouvrages de protection des villes de Ténès et Beni Houa bientôt réalisés

Des travaux de réalisation de deux ouvrages de protection des villes de Ténès et Beni Houa dans la wilaya de Chlef, contre les inondations seront lancés avant fin juin prochain, a-t-on annoncé hier à la direction des Ressources en eau. Ces projets, pour lesquels une enveloppe financière globale de 500 millions de DA est consacrée, concernent la partie est de la ville de Ténès et celle de Beni Houa, a indiqué la même source.

Les travaux, prévus dans le cadre de ces projets, porteront pour le premier sur la construction de seuils en amont de la galerie de protection réalisée au cours des dernières années et l'ouverture de bouche devant permettre le nettoyage de ce même ouvrage, a expliqué la même source, qui a estimé nécessaire la réalisation de telles opérations afin de contenir les crues de oued Tiffles à l'origine des inondations de 2001.

TELEPHONIE MOBILE 2 mois après son lancement, la 3G séduit de plus en plus d'Algérois

Les opérateurs publics de téléphonie mobile Mobilis et Ooredoo ont réussi deux mois seulement après le lancement de la 3G à séduire les Algérois désirant acquérir cette nouvelle technologie, les guichets réservés à cette prestation au niveau des agences des opérateurs à Alger connaissant une affluence de plus en plus croissante, a constaté l'APS hier.



Si aux premiers jours du lancement de la commercialisation de la 3G de la téléphonie mobile à la mi-décembre 2013 les agences des deux opérateurs avaient connu un rush de clients curieux de découvrir cette nouvelle prestation, l'enjeu pour la 3G se fait, publicité aidant, de plus en plus manifeste.

Conquis par cette technologie tant attendue, les férus d'Internet ne se posent plus de question sur les modalités d'utilisation mais leur premier souci est d'acquérir cette technologie.

Djazia qui a vite fait de se procurer un nouveau téléphone mobile haut de gamme pour pouvoir bénéficier des services de la 3G estime toutefois que le volume de connexion à Internet à haut débit n'est pas suffisant.

«Il faut savoir l'utiliser», soutient-

elle. L'opérateur Mobilis propose dans le cadre des services de la 3G plusieurs offres allant de 500 mégaoctet à 4 gigaoctet. Le client peut également choisir des offres allant de 750 DA par mois à 3 000 DA.

Bien que l'affluence vers cette nouvelle technologie n'a pas faibli, les clients s'accordent sur la nécessité de réviser le volume de consommation et des prix proposés.

Les préposés à l'accueil et à l'orientation au niveau des agences des deux opérateurs ont évoqué pour leur part un changement de comportement des clients qui au début voulaient seulement des explications et se présentent désormais pour se procurer cette nouvelle technologie et demandent des informations sur les dernières offres en la ma-

tière. Les clients sont beaucoup plus intéressés par la formule prépayée de la 3G plutôt que celle d'un abonnement mensuel.

75% de l'ensemble des clients qui approchent quotidiennement l'agence (près de 400 clients/j) désire se procurer la 3G de la téléphonie mobile ou se renseignent sur ses prestations, relève le responsable de l'agence Mobilis «Sofia», Yacine Mehdi Lakhdari, pour qui ce chiffre dénote l'intérêt des clients à l'égard de cette nouvelle technologie qui incite l'entreprise à réfléchir à l'avenir à de meilleures offres avec des prix concurrentiels.

Mobilis et Ooredoo ont lancé mi-décembre 2013 la commercialisation de la 3G. Le troisième opérateur, Djezzy les raliera ultérieurement.

REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE La Fédération nationale menace de recourir à la grève

La Fédération nationale des travailleurs de la Sécurité sociale (Fnsss) a menacé dimanche à Alger, à l'issue de la réunion de son bureau exécutif, de recourir à la grève si ses revendications «ne sont pas prises en charge» par les gestionnaires des Caisse nationales d'assurance.

«Nous préférons privilégier le dialogue et la sagesse mais ne tolérons aucun ultimatum et exigeons que les gestionnaires appliquent les mesures contenues dans la convention collective signée en juin 2013», a indiqué le secrétaire général de la Fnsss, Ghalmi Mustapha, dans son intervention d'ouverture de la rencontre nationale, en présence des cadres syndicaux de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas).

Hormis la question des salaires qui a été «assainie», les gestionnaires des organismes de sécurité sociale ont été interpellés sur le reste des revendications contenues dans ladite convention, à savoir notamment la mise en place des commissions



statuaires, les promotions internes, l'accès aux postes d'encadrement, les retards «considérables» dans la confection des programmes des caisses et l'«actualisation» de la nomenclature des postes de travail.

Tout en réaffirmant sa «disponibilité au dialogue», la Fnsss a interpellé, en outre, les gestionnaires sur «les dépassements» des dispositions de la convention collective en matière de fonctionne-

ment des commissions partaires, des promotions internes, de l'accès aux postes d'encadrement et de l'accès aux primes et autres indemnités.

Évoquant un «mépris» affiché envers le partenaire social par les gestionnaires, la déclaration finale a, en outre, dénoncé les «actions intempestives et unilatérales» de ces derniers. La Fnsss a affirmé «ne pas accepter que la situation perdure», est-il indiqué, à ce propos, dans la déclaration sanctionnant la rencontre et qui a été adoptée à l'unanimité par les syndicats.

La Fnsss a, plus particulièrement, attiré l'attention des gestionnaires et de la tutelle sur la «situation difficile» qui menace la «pérennité» de l'Office national d'appareillage et d'accessoires pour personnes handicapées (Onaaph) et les postes d'emploi de ses travailleurs en raison de difficultés financières accumulées.

APS

AÏN NAADJA

5 ans de prison pour le bourreau d'enfants

Sonia, âgée de 14 ans, habitant un quartier d'Aïn Naadja rentre chez elle en pleurs, les cheveux ébouriffés et les vêtements défaits, son inquiétant était incite ses parents à la bombarder de questions. Sonia leur dira avoir été interceptée par son voisin Amine, la menaça avec un couteau qui l'emmena dans un endroit assez désert, puis abusa d'elle.



A.Ferrag

Le père de Sonia se dirige vers le siège de la brigade de gendarmerie accompagné de sa fille Sonia, elle est conduite par les gens de la loi chez un médecin que ne fera que confirmer ses dires.

Amine arrêté est présenté au procureur de la République, puis au magistrat instructeur qui le place sous mandat de dépôt. Il sera inculpé d'attentat à la pudeur avec violence sur mineure de moins de 14 ans.

L'accusé se retrouve devant le tribunal d'Alger, en ce mois de février 2014, il doit répondre de ses vils actes. Le président de la cour, après avoir procédé à l'identification d'usage, prie le greffier de lire l'arrêt de renvoi.

Le nommé Amine âgé de 35 ans est accusé du viol de la jeune Sonia, l'accusé nie cette grave accusation, il déclare qu'il n'a rien à voir dans cette affaire. Pressé de questions, il avoue finalement son acte.

Appelé à la barre, le père de Sonia, très affecté avoue ne rien comprendre à ce qui est arrivé à sa fille.

Le président pousse alors un long soupir, il prie la fille de lui raconter sa mésaventure.

Le représentant du ministère public, après un long réquisitoire, demande que l'honorables cour prenne en considération la gravité des faits reprochés à l'accusé et requiert une peine de 7 ans de prison ferme.

L'avocat de la défense a, quant à lui plaidé les circonstances atténuantes.

Après une heure de délibérations, le jury rendra son verdict : l'accusé, déclaré coupable, est condamné à 5 ans de prison ferme.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ Une secousse tellurique à Aïn Taghrout, aucun dégât enregistré

Aucun dégât, ni humain ni matériel, n'a été enregistré suite à la secousse tellurique survenue dimanche matin à Aïn Taghrout, à 30 kilomètres à l'est de Bordj Bou Arréridj, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile.

Selon le communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag), l'épicentre de la secousse a été localisé à 12 kilomètres au nord de la commune.

M.B.

CONFLIT SYNDICALE A L'ENEL DE FREHA Débrayage depuis vendredi

Encore une fois, la section syndicale de l'unité Electro-Industrie Ex-ENEL située dans la commune de Fréha est à l'origine d'un conflit qui paralyse la production depuis mercredi. Un conflit ouvert depuis plus d'une année et qui ne cesse de provoquer des arrêts de travail qui coûtent cher à l'usine qui trouve déjà du mal à s'insérer dans la concurrence qui a suivi la libéralisation du marché.

En effet, depuis la fin de la semaine passée, un groupe de travailleur est monté au créneau pour exiger la tenue d'une assemblée générale de renouvellement du bureau de structure syndicale.

De leur côté, les responsables du syndicat affilié à l'Ugta affirmaient

avoir remis leur mandat dans les délais. Une assemblée générale devait être tenue afin de renouveler le bureau mais qui n'est pas suivie d'effet depuis le mois de décembre. Selon des sources proches, cette assemblée élective n'a pas réuni l'assentiment de tous les travailleurs. Une partie importante a réussi à empêcher sa tenue par tous les moyens. Ce week-end donc, les grévistes y compris le groupe des contestataires affirmaient vouloir monter une section affiliée à la centrale syndicale et qui représentera tous les employés de la firme. Ils revendiquant ainsi la tenue de l'assemblée générale qui était prévue depuis le mois de décembre. Toutefois, il est à rappeler que contrairement aux

débrayages passés, celui enclenché depuis mercredi risque de durer dans le temps. Les grévistes se disent décidés à aller jusqu'au bout de leur action. L'action sera donc illimitée et durera jusqu'à la tenue de cette assemblée.

Pourtant, cette usine fait figure de fleuron de l'industrie locale. Elle a résisté, contrairement à beaucoup d'autres, aux années de braise. La décence noire. Ce conflit qui perdure risque de nuire à la productivité selon les responsables. Ce sont là les propos d'une partie importante des travailleurs également. Car, en effet, le débrayage est surtout suivi dans la partie fabrication mécanique de l'usine.

K.N.A

Saisie de 7 tonnes de kif dans l'ouest du pays

Les services de la Gendarmerie nationale ont réussi, dimanche, à mettre en échec deux tentatives de trafic de 7 tonnes de kif traité dans deux opérations à Tiaret et Relizane, a-t-on appris de ce corps de sécurité. Effectuant une patrouille sur route nationale (RN 40) reliant Tiaret à Djelfa, les gendarmes ont intercepté un camion de

ciment, dont le conducteur a aussitôt pris une fuite périlleuse avant d'être arrêté, a-t-on indiqué. La fouille du camion a permis la découverte d'environ 5 tonnes de kif traité. A Relizane, un accident de la circulation survenu sur la RN 23 reliant Relizane à Tiaret a permis de découvrir près de 20 quintaux de kif traité dissimulé à l'intérieur d'un

groupe électrogène de grande puissance utilisé comme container transporté à bord d'un camion, a ajouté la même source signalant que le conducteur a réussi à prendre la fuite. Des enquêtes sur les deux affaires ont été ouvertes, selon les services de la Gendarmerie nationale.

APS

AIN DEFLA Sept personnes arrêtées pour consommation de la drogue

Au cours de la semaine passée, les services de la police ont procédé à l'arrestation de plusieurs criminels et malfaiteurs à Aïn Defla, indique une correspondance de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Effectivement, dans le cadre de ses efforts visant à lutter contre le phénomène de la consommation et le trafic de drogues chez les jeunes dans les zones urbaines, les éléments de la police ont mis la main sur sept personnes, pour possession et la consommation des psychotropes et commerce flagrant délit de la drogue.

Cette opération a été menée par BMPJ d'Aïn Defla. Il s'agit de sept jeunes âgés entre 19 et 23 originaire de Khemis Miliana et Aïn Defla. Ils ont été arrêtés au niveau du quartier du 5 juillet au chef lieu de la wilaya pour possession et consommation en flagrant délit de la drogue ainsi que des psychotropes.

Les policiers ont réussi à localiser les lieux suite à un coup de poing qui a été bien planifié afin de capturer la majorité de ces malfaiteurs. Les faits de l'affaire remontent au cours de la première semaine de ce mois de février lorsque les policiers ont assiégié le lieu au environs à 21h30 et réussi à capturer les sept malfaiteurs en flagrant délit de toutes sortes de drogue (kif traité et psychotropes), ils ont réussi à entrer dans ce quartier, à l'aide d'un gardien de nuit qui leur a ouvert la porte du parking. Plusieurs petits morceaux de médicaments emballés pour consommation et les cigarettes en peluche dans plus de 31 disques de type (Lysanxia) ont été saisis.

Après l'achèvement des procédures judiciaires contre les inculpés sur la question de la possession et la consommation de drogues et des substances psychotropes, ils ont été présentés auprès du procureur à la Cour de Aïn Defla qui les a mis sous mandat de dépôt.

Salim Ben

EL TARF 8 tonnes de poissons destinés à la contrebande saisies à El Ayoun

Huit (8) tonnes de poissons, dont 3,5 tonnes de sardines provenant de Tunisie ont été saisies hier au niveau du poste frontalier d'El Ayoun (El Tarf) à bord de trois camions frigorifiques, a-t-on appris auprès des services des Douanes algériennes. Selon cette source, l'importateur a dissimulé la sardine, dont l'importation est interdite, sous des cageots contenant du merlan, de l'espadon et du saurel. Le « pot aux roses » a été découvert à l'issue d'une fouille minutieuse des trois camions transportant ce produit de contrebande, a ajouté la même source, précisant qu'en plus de la saisie des huit tonnes de poisson, une amende de 1,5 million de dinars a été infligée à cet importateur pour fausse déclaration.

ANTARCTIQUE

La Chine ouvre sa quatrième station de recherche



La Chine a ouvert sa quatrième station de recherche dans l'Antarctique, et a prévu de construire une nouvelle base d'ici début 2015.

Selon l'administration d'Etat des océans citée par l'agence Chine Nouvelle, en forme d'une soucoupe volante posée sur pilotis, la dernière station chinoise, baptisée Taishan, a été bâtie en 53 jours par une équipe de 28 personnes.

Elle ne sera utilisée que l'été, de décembre à mars, la température moyenne annuelle sur place

étant de -36,6°C. A cette occasion, le président chinois Xi Jinping a adressé un message de félicitation insistant sur l'importance des recherches scientifiques qui seront menées à Taishan, construite à 2.600 mètres d'altitude.

La Chine possède désormais sur le continent blanc, dans l'hémisphère austral, quatre bases: Changchong (Grande muraille), Zhongshan, Kunlun et Taishan.

Elle va construire d'ici début 2015 une nouvelle station de recherche, a annoncé lundi la télévision d'Etat CCTV.

AUSTRALIE

Une vingtaine d'habitations ravagées par des incendies



Au moins une vingtaine d'habitations ont été rasées par des feux violents dans le sud de l'Australie à proximité de Melbourne, la deuxième ville du pays, ont indiqué hier les autorités.

Des vents secs et chauds et des températures caniculaires ont provoqué de nombreux feux à travers le sud-est australien dimanche, et notamment dans l'Etat de Victoria, où les conditions météo sont les pires depuis le brasier qui avait tué 173 personnes en février 2009.

«On a eu des incendies redoutables,

qui progressaient vite et frappaient de plein fouet les habitations», a déclaré Craig Lapsley, responsable des services d'incendie.

Selon le Premier ministre de l'Etat de Victoria, Dennis Napthine, la région enregistre les pires conditions depuis le 7 février 2009, baptisé «Samedi noir» et considéré comme la catastrophe naturelle la plus meurtrière de l'Australie moderne.

«Quelque 20 habitations ont été affectées, le nombre exact sera connu lorsque la police aura pu évaluer l'étendue des dé-

gâts», a déclaré le Premier ministre, précisant qu'il ne semblait pas y avoir pour le moment de pertes humaines.

Lundi matin, quatre incendies étaient toujours classés dans la catégorie «urgence», dont un feu doté d'un front de 40 km à proximité de Melbourne. Des dizaines de milliers d'hectares ont été brûlés.

Les incendies de brousse sont fréquents en Australie pendant l'été austral, de décembre à février, mais ils sont de plus en plus violents et les températures ne cessent d'augmenter.

Dix personnes tuées

dans le naufrage d'un bateau dans l'est de l'Inde



Au moins dix personnes ont péri dans le naufrage d'un bateau privé dimanche dans l'Etat d'Odisha, est de l'Inde, a rapporté la chaîne de télévision NDTV.

L'incident s'est produit dans le bassin de Hirakud dans le district de Sambalpur relevant de l'Etat d'Odisha, selon des sources officielles, précisant qu'au moins sept per-

sonnes sont portées disparues.

«Dix corps ont été repêchés jusqu'ici et le nombre de victimes pourrait augmenter», a indiqué le commissaire des secours P K Mohapatra.

«Nous avons sauvé environ 80 personnes tombées dans l'eau. Des gens ont affirmé qu'il y avait environ 100 personnes à bord du ba-

teau, qui a chaviré dans le bassin», a précisé Amitav Panda, un officier de police du Commissariat de police d'Ainthalpalli.

Le bateau dont la capacité est de 70 personnes transportait un groupe de touristes quand l'accident est survenu, et selon des sources locales, il n'y avait pas de sauveteurs à bord ni de mesures de sécurité élémentaires.

Le premier satellite de communication bolivien en phase de tests avant son exploitation commerciale

L'Agence spatiale bolivienne a annoncé dimanche que le premier satellite de communication bolivien devrait être opérationnel dès le 1er avril.

Le satellite Tupac Katari de fabrication chinoise, lancé le 21 décembre dernier, en est à la phase de tests opérationnels avec le concours de techniciens chinois, a annoncé le directeur d'ABE Ivan Zambrana, qui ajoute que les tests avancent de façon efficace.

L'exploitation commerciale du satellite démaradera dans un peu plus d'un mois et demi, selon M. Zambrana.

Le satellite sera employé pour améliorer le réseau de téléphonie mobile, la connexion internet à haut débit, ainsi que les services de diffusion télévisée et radiophonique en Bolivie, notamment en améliorant la couverture dans les communautés reculées.

CHINE

Un nouveau cas mortel de grippe aviaire H7N9 enregistré



hier les autorités de la santé de la province de l'Anhui (est).

La victime était un homme âgé de 56 ans, originaire du district de Linquan.

Il est mort vendredi avant que son diagnostic ait pu être établi dimanche, selon un communiqué du département provincial de la santé.

La Chine a enregistré plus de 120 cas humains de H7N9 cette année, dont au moins 27 mortels. Les provinces du Zhejiang et du Guangdong sont les plus affectées.

Un nouveau cas mortel de grippe aviaire H7N9 a été enregistré en Chine, ont annoncé

DE PEKIN À... OUARGLA

Concours culturel sur le 55^e anniversaire des relations algéro-chinoises

Treize lauréats, du concours culturel inscrit dans le cadre du 55^e anniversaire des relations diplomatiques algéro-chinoises, ont été récompensés lors d'une cérémonie organisée hier à la maison de culture Moufdi Zakaria à Ouargla.

Cette manifestation, déclinée sous le slogan «l'Algérie et la Chine vers un avenir radieux», concerne les treize vainqueurs, issus de différentes wilayas, du concours national organisé par l'Association ambassadeurs sans frontières (Acasf), a précisé son président, Abdelkader Khellil.

Le concours culturel, qui vise à améliorer et valoriser les relations d'amitié entre les deux pays, touche divers segments d'activités culturelles et artistiques,



notamment la calligraphie et le dessin, a-t-il ajouté. En marge de la cérémonie, l'attaché culturel de l'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie, M. Sakhar Chi You Wen, a affirmé que cette manifestation «réflexe la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et la Chine»,

souhaitant que la coopération entre les deux pays «s'étende à tous les secteurs».

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de cadres locaux du secteur du tourisme et de l'artisanat, d'élus de la wilaya d'Ouargla, et de représentants de l'ambassade de Chine en Algérie et de l'entreprise chinoise de télécommunication ZTE. Auparavant, la délégation chinoise a visité le centre d'information et d'orientation touristique de la commune de Aïn El-Beida, dans la périphérie d'Ouargla.

Cette activité a été organisée par l'association Acasf, en collaboration avec l'ambassade de la république de Chine en Algérie, la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, et l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn El-Beida.

JIJEL

Un artiste-designer veut sensibiliser par l'image et le son au recyclage des déchets domestiques

Un artiste-designer jijéen, Djalal Bouakkaz, a choisi, «armé simplement d'un appareil-photo et d'une caméra, de lutter à sa manière pour la préservation de l'environnement par la récupération et le recyclage des déchets domestiques. Cet artiste, originaire de Jijel, ambitionne de participer activement à la défense, à la protection et à la préservation de l'environnement par la sensibilisation du grand public, par l'image et le son, afin de réduire la prolifération des déchets domestiques», a-t-il indiqué, hier, dans un entretien à l'APS.

Auteur de plusieurs œuvres artistiques en miniature dont, une copie du mythique paquebot Titanic, des hélicoptères de combat, des véhicules tout-terrains qui ont suscité, la semaine dernière, l'admiration d'une équipe d'une chaîne de télévision française, en préparation en prévision de la réalisation, en juin prochain, d'un reportage sur la région de Jijel. Alexis Marant, caméraman, journaliste et réalisateur, travaillant notamment pour des chaînes publiques françaises entre autres, a été surpris de rencontrer le jeune Bouakkaz, dans son atelier à El Milia, avec un «trésor» de réalisations artistiques.

Le technicien français s'est dit «fasciné» par la maquette reproduisant le paquebot Titanic, qu'il a sélectionnée pour, éventuellement, réaliser un reportage sur l'art que développe Djalal, lors de la tournée de son équipe en juin prochain.

Pratiquement toutes les œuvres de cet artiste naissent de la récupération d'objets jetés, dans la perspective, dit-il, de contribuer de cette manière à la sauvegarde de l'environnement. Le jeune Djalal pour qui les activités de design et de modèles réduits sont une véritable passion, envisage aujourd'hui le tournage d'une série documentaire avec un thème basé sur la réalisation des concepts, de jouets et d'utilitaires à partir de déchets récupérés des décharges. L'objectif, soutient encore cet artiste est d'attirer l'attention du grand public sur le «respect et la préservation de l'environnement» et pour «instaurer une culture de recyclage des objets usagés». Le film documentaire projeté par ce designer à la recherche d'une boîte de production et dont l'objectif est de démontrer que des objets promis au rebut, peuvent être transformés en œuvres d'art. Cela pourrait, espère-t-il, «inciter les citoyens à protéger leur environnement par de simples gestes quotidiens, en récupérant les déchets, et attirer l'attention des jeunes sur la manière d'être créatif et, surtout, utile par rapport à l'environnement».

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

«La Grande aventure Lego» prend la tête

Le film d'animation, «La Grande aventure Lego», occupe la tête du box-office nord-américain dès sa sortie, reléguant loin derrière «Monuments Men» et George Clooney, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par Exhibitor Relations.

Le film qui raconte en Lego l'histoire d'un petit homme qui doit sauver le monde, a empoché 69,1 millions de dollars dès son premier week-end d'exploitation. Loin derrière malgré la médiation mais souffrant apparemment d'une critique plutôt tiède aux Etats-Unis, «Monuments Men» signé George Clooney et avec George Clooney, rassemble 22,7 millions.

Le film retrace l'histoire vraie d'un groupe d'experts de différentes nationalités, conservateurs de musée, galeristes et artistes, envoyés en Europe lors de la Seconde Guerre mondiale pour récupérer les œuvres d'art dérobées par les nazis. Avec 9,4 millions de dollars, «Mise à l'épreuve», l'histoire d'un policier aux méthodes musclées, descend à la troisième place (10,5 depuis sa sortie).

L'inusité Disney de Noël, «La Reine des neiges», tombe à la quatrième place en engrangeant encore 6,9 millions de dollars à sa onzième semaine, soit 368,6 millions au total.

«That awkward moment», comédie romantique dans laquelle trois amis font le pari de rester célibataires, s'adjuge 5,5 millions de dollars et la cinquième place, devant «Du sang et des larmes», film coup de poing sur le bourbier afghan 5,3 millions (112,5 millions au total). La troisième nouveauté de la semaine, «Vampire Academy», un film pour adolescents tiré de romans à succès, se place au 7^e rang avec 4,1 millions de dollars.

Ala huitième place, «The Ryan Initiative» recueille 3,6 millions devant «Last days of summer», un drame avec Kate Winslet, qui en engrange 3,2. Le thriller «American Bluff», sur un escroc et sa complice poussés par le FBI à corrompre un homme politique, bien parti dans la course aux Oscars, clôt le top ten avec 3,1 millions (138 millions au total).

28^e GOYA DU CINÉMA ESPAGNOL

Le réalisateur David Trueba, grand vainqueur

Réalisateur David Trueba a été le grand vainqueur de la 28^e édition des prix Goya, plus hautes distinctions annuelles du cinéma espagnol, en remportant six récompenses, dont celle du meilleur film et de la meilleure mise en scène, dimanche soir à Madrid. David Trueba, frère cadet du cinéaste Fernando Trueba, a été primé pour son film «Vivir es facil con los ojos cerrados» («Il est facile de vivre avec les yeux fermés»). Ecrit par Trueba à partir de faits réels, le film retrace l'histoire d'Antonio San Roman, un professeur d'anglais qui, pendant la dictature franquiste dans les années soixante,

donnait ses cours en utilisant des chansons des Beatles. Le film vénézuélien «Azul y no tan rosa» («Bleu et pourtant pas si rose») de Miguel Ferrer a obtenu le Goya du meilleur film latino-américain et «Amour», de l'Autrichien Michael Haneke, a été sacré meilleur film européen.

Enfin, le Prix Goya de la meilleure actrice est allé à Marian Alvarez pour son rôle dans «La herida» (La blessure), du débutant Fernando Franco, qui raconte l'histoire d'une conductrice d'ambulance qui souffre de troubles de la personnalité.

APS



PARCS NATIONAUX

Création de trois nouveaux offices nationaux



Trois nouveaux offices nationaux de parcs culturels ont été créés dans les régions de Tindouf (extrême sud-ouest), de l'Atlas saharien (aux portes du grand sud algérien) et du Touat-Gourar Tidikelt (sud-ouest), selon des décrets parus au Journal Officiel daté du 22 janvier 2014 et publié dimanche. Les décrets fixent les statuts de ces offices nationaux placés sous la tutelle du ministère de la Culture et chargés de «la protection, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel des territoires» compris dans les limites des parcs naturels, également définies dans les trois textes législatifs. Ces établissements publics ont également pour mission de «dresser l'inventaire du patrimoine éco-culturel» des parcs, de «mener des études sur la préservation et la conservation» de ce patrimoine et de «protéger» les parcs culturels contre «toute intervention susceptible d'altérer (leur) aspect ou d'en traver (leur) évolution naturelle». Les trois offices devront également élaborer un «plan général d'aménagement» des parcs, en prenant notamment toutes les «mesures nécessaires» à leur sécurisation. Ces nouveaux offices auront, par ailleurs, à «assurer les missions de communication» en diffusant des «informations sur la protection, la conservation et la mise en valeur» des parcs culturels et en participant aux «manifestations scientifiques, nationales et internationales» sur ces thèmes. D'une superficie de 168 000 km², le parc culturel de Tindouf, le plus grand des trois parcs culturels, est délimité au nord-est par la wilaya de Béchar, au sud-est par la wilaya d'Adrar ainsi que par les frontières de trois pays voisins (Maroc, Sahara occidental et Mauritanie).

Les parcs culturels de Touat-Gourar Tidikelt et de l'Atlas saharien s'étendent sur une superficie de 38 740 et 63 930 km², respectivement. La création de ces trois offices porte à cinq le nombre de parcs culturels en Algérie, après ceux de l'Ahaggar et du Tassili (extrême-sud). Le parc du Tassili (138 000 km²) est, depuis 1982, classé au patrimoine mondial de l'humanité.

Fièvre de l'enfant



Les parents souvent démunis

Selon l'Inserm, les parents connaissent mal les recommandations pour faire baisser la fièvre de leur enfant. Face à ce symptôme, ils ont tendance à paniquer et oublier les premiers gestes à faire.

« La fièvre chez l'enfant suscite parfois une peur irrationnelle qui tend à surcharger les cabinets

de médecins et les urgences pédiatriques alors que des recommandations de bonne pratique ont largement été diffusées pour gérer correctement ce symptôme ». Pour vérifier comment les parents se comportent face aux pics de fièvre de leur enfant, les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la

recherche médicale (Inserm) ont interrogé les parents de plus de 6 500 enfants âgés de un mois à douze ans et présentant une fièvre depuis moins de 48 heures.

« Les résultats montrent que 89 % des parents mesurent bien la température de leur enfant que ce soit par voie rectale, orale, auriculaire

ou sous les aisselles, 61 % savent que 38°C est le seuil défini pour indiquer que l'enfant a de la fièvre, mais seulement 23 % conduisent correctement un traitement antipyrrétique (contre la fièvre) et à peine 15 % respectent les mesures physiques contribuant au bien-être de l'enfant », expliquent les chercheurs.

Les bons gestes

On considère qu'un enfant a de la fièvre quand sa température dépasse les 38°C, en l'absence d'activité physique intense, en étant normalement couvert et dans une température ambiante tempérée. Mais ce n'est qu'à partir de 38,5°C qu'il est éventuellement utile d'entreprendre un traitement avec un (et un seul) médicament antipyrrétique (paracétamol en première intention ou ibuprofène).

Trois mesures simples, en association au traitement médicamenteux, sont à privilier : - proposer à boire fréquemment, en préférant une boisson bien acceptée par l'enfant à une boisson très fraîche, qui

n'entraînera au mieux qu'une baisse limitée de la température ; - ne pas trop couvrir l'enfant ; - aérer la pièce.

« Ces mesures simples contribuent à limiter l'ascension de la température, à augmenter l'efficacité du traitement médicamenteux et à maintenir une hydration correcte de l'enfant. Les autres méthodes physiques, comme le bain à 27°C en dessous de la température corporelle, ne sont utiles que si elles ne vont pas à l'encontre de l'objectif principal du traitement, qui est la lutte contre l'inconfort », souligne l'Ansm (Agence nationale de sécurité du médicament).

4 conseils pour calmer les pleurs de votre bébé

Pas toujours facile de bien interpréter et de calmer les pleurs de bébé. Toutefois quand la fatigue s'accumule et que l'incompréhension s'installe. Voici quatre conseils pour que votre bébé retrouve son calme... et vous le vôtre!

Pleurs : c'est peut-être une angoisse passagère

Si vous avez fait le tour de toutes ces possibilités et que rien ne vous semble en cause, vérifiez que votre bébé ne pleure pas de mal. Il peut souffrir d'un rot coincé, d'un érythème fessier, de reflux gastrique, de colique, de maux de dents.

Pensez à prendre sa température, à lui proposer de l'eau s'il est enroulé. Si le problème persiste et que vous observez une récurrence (après chaque repas du soir par exemple), parlez-en vite à votre pédiatre afin qu'il trouve une solution. Si rien ne semble clocher et que votre bébé pleure beaucoup, ne paniquez pas pour autant. Il exprime sûrement un malaise difficilement identifiable mais peu grave ou une angoisse passagère due à son développement.

Répondez à ses besoins sans attendre

Le meilleur moyen de calmer un bébé qui pleure c'est de répondre à ses besoins (biberon, change, câlin...) ou au moins d'essayer (le bébé comprend que vous prêtez attention à son mal-être). Les enfants comblés n'ont plus de raison de pleurer ! Évidemment, si vous suivez ce conseil, vous récolterez certainement nombre de critiques de la part de votre entourage : « Tu vas en faire un enfant gâté », « Ne le prends pas dans tes bras, il va s'habituer ! » Que nenni !

Dans les premiers mois de sa vie, (avant de maîtriser la parole) les enfants sont dépendants de leurs parents et ne cherchent pas à les manipuler en faisant des caprices ! Ils en sont d'ailleurs incapables sur un plan cognitif. Il serait tout à fait incongru de les laisser pleurer sans essayer de les aider sous prétexte qu'ils vont « se calmer tout seul » ou que les larmes leur permettent de se « défouler ». Aurait-on ce genre d'attitude avec un ami ou même un animal de compagnie ?

Cette croyance qu'un enfant devient difficile si on cède à ses pleurs appartient au passé. Des études prouvent même que plus les petits ont été rassurés dans leur prime enfance, plus ils deviendront des adultes confiants en eux et en l'autre, capables de gérer leurs angoisses, en un mot « équilibrés ». L'erreur typique des parents : déployer une énergie folle

à endormir un bébé dans sa chambre pour qu'il « fasse sa nuit » seul alors qu'en le gardant avec eux, l'enfant trouve paisiblement le sommeil pour plusieurs heures. Le mot d'ordre pour limiter les cris qui ne sont autres que des appels au secours (d'où leur caractère strident) : respecter le rythme et les besoins du bébé et cesser de lui demander de se comporter comme un enfant mature !

Rassurer un enfant les premiers mois de sa vie, c'est lui permettre de devenir autonome plus tard (il saura qu'il pourra compter sur vous, plus rien ne pourra l'effrayer).

Pleurs : cherchez la cause sans vous obstiner

Les pleurs d'un bébé traduisent forcément un besoin. A vous de l'identifier... Certaines mamans repèrent quels types de pleurs correspondent à la faim, la fatigue, l'angoisse. Sinon, procédez par élimination. Votre bébé a-t-il mangé et bu ? Sa couche est-elle propre (on sous-estime souvent l'importance d'une couche mouillée sur l'agacement d'un bébé !) ?

A-t-il chaud ou froid (en touchant ses avant-bras, vous sentez cela très vite) ?

Quelque chose peut-il le gêner : bruit, mauvaise odeur, tissu qui démange ? Votre bébé souhaite peut-être dormir mais s'énerve de ne pas y parvenir ? Il s'ennuie avec ses jeux ou veut changer de lieu, de place ?

Il a eu peur d'un objet ou d'une sensation et a besoin que vous le rassuriez ? Il a envie d'un contact (câlin, caresse, bise, bercements, chanson) ? La venue du soir l'angoisse ? L'atmosphère de la maison est tendue car vous vous êtes disputée avec le papa ? Chaque détail peut perturber un petit et il ne faut pas sous-estimer ses capacités à sentir le moindre malaise. Sans la parole, le seul moyen d'exprimer son mécontentement, sa peur, son manque se résume alors aux pleurs.

Adoptez le « maternage proximal »

Allaitement prolongé et à la demande (le sein calme une multitude de causes aux pleurs d'un bébé : faim, soif, angoisse, ennui, tension, froid...) portage en écharpe et berçement (le bébé a vécu neuf mois en apesanteur doucement berçé par les mouvements de sa mère), contacts fréquents (câlins, chan-

sons, caresses, massages), emmaillotage (les premiers jours de la vie, cette technique rassure le bébé qui retrouve les sensations éprouvées dans le ventre de sa mère), « cododo » (le bébé dort dans la chambre de ses parents)...

Tout ceci nécessite évidemment d'adapter son mode de vie. Cela ne signifie pas que toutes les mamans doivent prendre un congé parental de deux mois mais prévoir des solutions qui respectent au mieux les besoins de l'enfant : allaitement maternel prolongé, horaires de travail allégés pour passer du temps avec ses enfants (la qualité ET la quantité de temps passé compétent) et éviter de bousculer les rythmes (un enfant qui s'enroule aura plus de raisons de pleurer), mode de garde « maternant » (assistante maternelle ou crèche qui encourage le portage des bébés).

Trouvez du soutien

S'occuper d'un bébé, même si on ne travaille pas, constitue une charge et une responsabilité très lourdes à porter. Il est essentiel de pouvoir la partager si ce n'est quelques heures par jour en prenant le café chez une voisine ou grâce à un papa qui rentre assez tôt de son travail pour prendre le relais.

En plus de cette habitude quotidienne de sortir du tête-à-tête avec le bébé, trouver du soutien c'est aussi parler de ses difficultés avec son entourage ou des professionnels de la petite enfance : sage-femme, puéricultrice, psychologue. Les maisons vertes ou les associations de parents peuvent aider les mamans en difficulté face à un bébé « difficile » qui pleure beaucoup.

Évidemment, l'angoisse et la fatigue engendrées par une situation où le bébé ne se calme presque jamais entraînent le mal-être de l'enfant. Bref, pour casser ce cercle vicieux où chacun finit par verser autant de larmes que l'autre, osez demander du soutien à l'extérieur ! Et n'oubliez pas qu'un parent « à bout » peut commettre des erreurs irréversibles qu'il regrettera toute sa vie (syndrome du bébé secoué par exemple).

Alors, sachez faire un break de temps en temps pour récupérer de l'énergie et du self contrôle. Et prenez du recul quand vous craquez : votre enfant grandit très vite, bientôt il parlera et vos nuits redeviendront sereines...

SAHARA OCCIDENTAL

L'Afrique du Sud appelle à accélérer la décolonisation de la Rasd

Le vice-ministre sud-africain des Affaires étrangères, Marius Fransman, a appelé à «accélérer» le processus de décolonisation du Sahara occidental, réitérant le soutien de son pays à «l'autodétermination» du peuple sahraoui, a rapporté dimanche l'Agence de presse sahraouie (SPS).

L'Afrique du Sud exprime son «ferme» soutien au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la décolonisation à travers un référendum supervisé par les Nations unies, a indiqué le diplomate sud-africain lors d'une conférence qui s'est tenue au Parlement d'Afrique du Sud. L'occupation illégale du

Sahara occidental par le Maroc demeure une «question du droit international», a-t-il dit, soulignant «le rôle capital de l'UA et de l'ONU dans la résolution du conflit». La commission des affaires étrangères et de la coopération du Parlement sud-africain avait organisé jeudi dernier une journée de solidarité avec le Sahara occidental, Cuba et la Palestine, lors de laquelle M. Fransman a réitéré la position de l'Afrique du Sud vis-à-vis de la question de décolonisation du Sahara occidental et le droit de son peuple à l'autodétermination, appellant le Maroc à la nécessité de se conformer à la légalité internationale.

L'intervenant a souligné



l'impératif d'«élargir» les prérogatives de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) à la surveillance des droits de l'Homme, et que cesse l'exploitation par le Maroc et d'autres parties des ressources naturelles du Sahara occidental.

CENTRAFRIQUE

11 morts à Bangui, dont un parlementaire

Au moins 11 personnes, dont un parlementaire, ont été tuées lors de violences accompagnées de pillages dimanche à Bangui.

Dans la capitale centrafricaine, une nouvelle flambée de violence a éclaté samedi soir aux abords de la mairie du 5e arrondissement, au centre-ville, avec cinq personnes tuées dans des circonstances non établies, puis trois autres dans des affrontements intercommunautaires, et une neuvième par des soldats de la force de l'Union africaine (Misca), selon des témoins.

Dimanche matin, une femme a été tuée, a raconté l'un d'eux. Son agresseur a été capturé par une foule, tué et son cadavre brûlé devant la mairie.

Un autre civil a également été tué par des présumés miliciens chrétiens antibalaka. Les soldats rwandais de la force africaine (Misca) installés dans la mai-



rie ont alors ouvert le feu, tuant un agresseur, devant une foule surexcitée qui criait «dehors les Rwandais».

Peter Bouckaert, de l'ONG Human Rights Watch, qui a également fait état du lynchage à mort d'une dixième personne, selon des sources contradictoires - près du marché central.

Dans l'après-midi dimanche, c'est un membre du parlement provisoire centrafricain, Jean-Emmanuel Ndjourou, qui a été assassiné dans le 4e arrondissement de la capitale, selon la la Ligue centrafricaine des droits de l'Homme (LCDH).

La veille, la victime avait fait une intervention remarquée devant le Conseil national de transition (CNT, parlement provisoire), dans laquelle elle s'était élevée contre les violences dont sont victimes les ressortissants musulmans de sa région.

SOUDAN DU SUD

Le 2^e cycle de négociations, prévu hier à Addis Abeba, reporté

Le deuxième cycle de négociations entre Sud-soudanais initialement prévu hier à Addis Abeba a été reporté, ont indiqué deux hauts responsables sud-soudanais et éthiopiens.

«Les pourparlers ne reprendront pas aujourd'hui», a déclaré Michael Makuei, porte-parole du gouvernement sud-soudanais, évoquant la possibilité d'une ouverture aujourd'hui.

Un responsable gouvernemental éthiopien a confirmé que les discussions ne commenceraient pas lundi comme prévu.

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), organisation sous-régionale est-africaine dont l'Ethiopie assure ac-

tuuellement la présidence tournante, n'a pour l'heure pas annoncé officiellement le report.

Aucune raison n'a été avancée pour expliquer le report du début de ce deuxième cycle de pourparlers, un peu plus de deux semaines après un laborieux premier cycle au cours duquel il avait fallu une vingtaine de jours au gouvernement sud-soudanais du président Salva Kiir et aux partisans de son ancien vice-président Riek Machar pour s'accorder sur une simple cessation des hostilités.

Alors que la trêve peine à être appliquée sur le terrain, les deux camps doivent désormais tenter de trouver un



accord politique mettant fin durablement au conflit qui les oppose.

Le conflit a fait plusieurs milliers de morts depuis mi-décembre et a chassé près de 900.000 personnes de leurs foyers. Aux combats entre

troupes rivales se sont ajoutés des massacres à caractère ethnique entre communautés Dinka et Nuer, les deux principales du pays, auxquelles appartiennent respectivement MM. Kiir et Machar.

LIBYE

2 morts et 3 blessés dans une explosion

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées hier dans l'explosion de munitions stockées dans une maison à Benghazi, dans l'est de la Libye, a-t-on indiqué de source hospitalière.

Selon cette source, deux personnes sont mortes et trois autres ont été grièvement blessées dans l'explosion qui a complètement détruit la maison et endommagé plusieurs autres habitations.

Des incidents similaires s'étaient déjà produits en Libye, où des armes et des munitions datant du dernier conflit, qui a vu la chute du régime de Maammar El Gueddafi, sont toujours détenues et stockées par des habitants et des milices armées.

La Libye connaît également une instabilité sur le plan sécuritaire marquée par des explosions et des assassinats notamment à Benghazi, où les forces de sécurité sont aux prises avec le groupe armé Ansar al-Chariaa, classé par les Etats-Unis sur la liste des organisations terroristes.

SOMALIE

Mogadiscio : un mort, un blessé dans une explosion de voiture piégée

Deux voitures piégées ont explosé hier dans la capitale somalienne Mogadiscio faisant un mort et un blessé.

«La première bombe a grièvement blessé Ahmed Omar Mudane, commandant adjoint des services de sécurité de la région de Basse-Shabelle, qui s'étend au nord et à l'ouest de Mogadiscio», selon la police. «Une autre voiture a explosé devant un hôtel du nord de la capitale, où sont hébergés plusieurs responsables du gouvernement somalien», a indiqué un responsable de la police, Mohamed Mure, sans autre précision.

Un témoin, Yusuf Abdulkadir, a indiqué à l'AFP avoir vu, après l'explosion, le cadavre d'un des gardes chargés de la sécurité à l'extérieur de l'établissement, ajoutant que de nombreux véhicules avaient été détruits par l'explosion.

Ces deux attentats n'ont pas été revendiqués dans l'immédiat, mais la capitale somalienne est régulièrement le théâtre d'attaques attribuées aux insurgés somaliens shebab, liés à Al-Qaïda, depuis qu'ils ont été chassés de Mogadiscio en août 2011 par une force de l'Union africaine.

Le 1er janvier, un double attentat à la voiture piégée devant un autre hôtel de Mogadiscio, fréquenté par des responsables somaliens et étrangers en visite dans la capitale somalienne, avait fait au moins onze morts.

Les shebab ont abandonné le combat conventionnel au profit d'attaques terroristes et de guérilla de plus en plus sophistiquées.

La Somalie est plongée dans le chaos et la guerre civile depuis la chute du régime de Siad Barre en 1991.

APS

GENÈVE 2, REPRISE DES NÉGOCIATIONS Brahimi promet un dialogue «plus structuré»

La deuxième session de négociations entre gouvernement syrien et opposition a commencé hier à Genève sous l'égide du représentant conjoint de l'ONU et de la Ligue arabe, M. Lakhdar Brahimi, après une semaine de pause pour la Conférence de paix dite Genève 2.

Le diplomate algérien, M. Brahimi, a rencontré dans la matinée la délégation de l'opposition syrienne avant de s'entretenir ensuite avec celle du gouvernement de Damas dirigée par le chef de la diplomatie Walid Mouallem.

Les deux délégations doivent ensuite se retrouver mardi à la même table pour la deuxième fois depuis la mi-janvier pour tenter de trouver une solution à la crise qui secoue leur pays depuis près de trois ans.

Le premier cycle de négociations, qui a eu lieu du 22 au 31 janvier en Suisse, n'a pas pu obtenir des progrès tangibles. M. Brahimi avait admis que les résultats étaient modestes, le principal acquis étant que les belligérants, pour la première fois en trois ans de conflit, s'étaient parlés par son intermédiaire et avaient accepté de continuer à le faire.

L'émissaire international a promis un dialogue «plus structuré», au cours de ce nouveau round de discussions qui doit s'achever vendredi prochain.

Il s'agit d'une nouvelle tentative de rapprocher les positions des deux parties très divisées surtout sur le sort du président Bachar al-Assad. Damas exclut en effet toute discussion sur le départ du chef de l'Etat, réclamé par l'opposition, et insiste pour parler d'abord du «terrorisme».

En revanche, l'opposition estime que la question de la transition politique «sans M. al-Assad» est primordiale.

L'accord sur Homs, seul point concret

Jeudi dernier, un accord humanitaire a été conclu sur Homs entre rebelles et pouvoir par l'intermédiaire



de l'ONU au terme duquel des centaines de civils ont été évacués de cette ville du nord de la Syrie après plus de 600 jours de siège. Il s'agit du premier résultat tangible, sur le front humanitaire, des pourparlers de Genève 2.

Ainsi, plus de 600 civils ont été évacués ces trois derniers jours des quartiers assiégés de cette ville conformément à cet accord. L'opération d'évacuation devrait se poursuivre ce lundi, selon un responsable du Croissant rouge syrien (CRS).

«Aujourd'hui (lundi), nous allons poursuivre l'évacuation de civils» des quartiers assiégés de Homs. Les civils vont sortir par les passages déjà utilisés ou via de nouveaux passages», a précisé ce responsable.

«Une réunion entre des représentants de l'ONU et le gouverneur de Homs Talal Barazi est en cours. En principe, le cessez-le-feu a été prolongé, et nous allons tenter de faire sortir les civils dès que possible», a

indiqué ce responsable du Croissant rouge.

Dimanche, le Croissant rouge syrien a annoncé que 60 paquets de nourriture et 1.500 kg de farine avaient été distribués à l'intérieur de la ville.

Pour sa part, le chef du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Antonio Guterres, a affirmé qu'ONU et Croissant rouge continueront de faire parvenir de l'aide urgente à ceux qui ne l'ont pas encore reçue.

Par ailleurs, un projet de résolution pour exiger des accès humanitaires aux populations civiles dans les villes syriennes assiégées va être déposé au Conseil de sécurité des Nations unies, selon le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius.

Le Luxembourg, la Jordanie et l'Australie sont à l'origine de ce projet de résolution à laquelle Paris s'associe, a-t-on précisé lundi au ministère des Affaires étrangères.

DISCUSSIONS DE PAIX ISLAMABAD-TALIBANS Les insurgés posent une série de conditions

Les talibans pakistanais ont posé hier une série de conditions dont la libération de leurs prisonniers et le retrait des forces armées de leurs fiefs des zones tribales afin d'aller de l'avant dans les pourparlers de paix avec le gouvernement d'Islamabad.

Ces demandes interviennent après une rencontre ce week-end entre l'équipe de négociateurs des talibans et le commandement central des insurgés du Tehreek-e-Taliban

Pakistan (TTP), regroupement de factions armées, au Waziristan du Nord, zone tribale près de la frontière afghane.

Les négociateurs sont rentrés lundi dans la capitale Islamabad à bord d'un hélicoptère des autorités pakistanaises qui ont relancé fin janvier le proces-



sus de paix avec les talibans après une série d'attaques meurtrières.

Au cours de cet entretien, les insurgés ont dit à leurs négociateurs que le retrait des forces armées des zones tribales et la libé-

ration de leurs milliers de prisonniers étaient un «test» afin d'aller de l'avant dans les pourparlers de paix qui ont débuté jeudi dernier, a indiqué un commandant taliban, cité par l'AFP. «Il s'agit pour l'in-

stant du premier round de discussions, nos négociateurs vont rencontrer ceux du gouvernement pour leur faire part de nos demandes, puis ils vont revenir vers nous avec la réponse» des autorités, a souligné ce cadre de la rébellion.

Les insurgés ont aussi fait état de leurs autres demandes afin d'en arriver à un accord de paix au terme de négociations avec les autorités.

Les rebelles demandent aussi l'imposition de la loi islamique (charia) et la fin des tirs de drones américains dans leurs bastions des zones tribales, qui servent de base arrière aux talibans afghans pour leurs opérations contre l'Otan et les forces locales en Afghanistan voisin.

NUCLÉAIRE

L'AIEA salue les progrès réalisés avec l'Iran

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a salué hier les progrès réalisés avec l'Iran au sujet de son programme nucléaire, tout en soulignant qu'il restait encore «de nombreux sujets» à éclaircir sur sa possible dimension militaire.

«Il y a de nombreux sujets en suspens», a déclaré l'inspecteur en chef de l'AIEA, Tero Varjoranta, à son retour d'une réunion ce week-end à Téhéran.

«Les progrès ont été bons donc maintenant nous abordons la question de la dimension militaire, a indiqué M. Tero aux journalistes.

«C'est le premier stade qui commence maintenant», a-t-il insisté.

L'AIEA et l'Iran sont parvenus dimanche à une nouvelle avancée, Téhéran s'étant engagé à appliquer d'ici le 15 mai «sept mesures pratiques» pour rendre plus transparent le programme nucléaire iranien, que les Occidentaux soupçonnent d'être à visée militaire.

Le nouvel accord conclu dimanche aborde pour la première fois cette dimension militaire, avec la question des «détonateurs à fil à引爆» (FE).

«Nous allons examiner les questions passées relatives aux détonateurs.

Nous avons une certaine idée commune de comment procéder», a précisé M. Varjoranta.

L'AIEA s'est félicitée de l'avancée des négociations: «Depuis novembre, tout s'est déroulé comme prévu», a souligné Tero Varjoranta.

Les inspecteurs de l'Agence étaient en Iran samedi et dimanche pour une réunion visant à vérifier que Téhéran avait bien respecté une première série d'engagements, ce qui a été le cas.

L'AIEA est optimiste quant à la suite des négociations. «Il y aura de nouvelles étapes. Ces sept mesures sont la deuxième étape. Après le 15 mai, il y aura de nouvelles», a déclaré le chef des inspecteurs de l'Agence.

L'accord intérimaire est entré en application le 20 janvier pour six mois, le temps pour Téhéran et le groupe du 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) de débuter les discussions sur un accord global. Les premières négociations auront lieu le 18 février à Vienne.

RÉCONCILIATION PALESTINIENNE

Le Hamas se dit prêt à intensifier les discussions avec le Fatah

Le mouvement palestinien Hamas s'est dit prêt dimanche à intensifier les discussions avec le Fatah dans le cadre des efforts visant à faire avancer la réconciliation entre les deux groupes palestiniens.

Cette déclaration intervient au terme d'une rencontre avec une délégation du Fatah en visite dans la ville de Ghaza.

Les dirigeants de Hamas et du Fatah ont alors convenu d'œuvrer ensemble pour préparer un accord de réconciliation permettant de mettre fin à leur division politique qui dure depuis sept ans.

«Mettre fin à la division par la formation d'un gouvernement de l'unité et organiser des élections équitables constituent une nécessité pour de nombreux Palestiniens», a déclaré Nabil Shaath, membre du Comité central du Fatah, à l'issue de la rencontre.

Il a, à cette occasion, invité les Palestiniens à faire de l'unité nationale une réalité sur le terrain. De son côté, Khalil al-Hayya, responsable du Hamas, a assuré que son parti «désirait réaliser l'unité nationale et prendre des mesures concrètes pour réduire l'écart qui sépare les deux parties».

Il a également exprimé son soutien au président palestinien Mahmoud Abbas, qui rejette les demandes d'Israël et des Etats-Unis concernant les actuelles négociations de paix.

Le Fatah et le Hamas sont parvenus à deux accords de réconciliation sous l'égide de l'Egypte et du Qatar en 2011 et 2012. Mais les deux accords n'ont jamais été appliqués en raison des divergences sur la sécurité et la restructuration de l'Organisation de libération de la Palestine dominée par le Fatah.

APS

AFGHANISTAN

Les USA vont annoncer un programme d'aide de 300 millions de dollars

Les Etats-Unis ont annoncé hier un nouveau programme d'aide pour l'Afghanistan d'un montant avoisinant les 300 millions de dollars destiné à soutenir le développement économique du pays, qui compte parmi les plus pauvres du monde, a indiqué dimanche un responsable du département d'Etat américain.

Ce programme doit être officiellement annoncé par l'Usaid, l'agence américaine de développement, a précisé ce responsable, cité par l'AFP.

Son premier volet, d'un montant de 77 millions de dollars, vise à soutenir le secteur privé, créer des emplois et réduire la dépendance de l'Afghanistan à l'aide internationale, a détaillé le responsable américain.

L'objectif, a-t-il ajouté, est de soutenir une accession du pays à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dès cette année.

Le deuxième volet est un dispositif de 92 millions de dollars destiné à dynamiser la formation et l'embauche de personnels qualifiés dans les secteurs privés et publics. Ce programme, dont la mise en oeuvre a débuté le 1er janvier 2014, prévoit un partenariat entre des universités américaines et afghanes.

Enfin le troisième volet, d'un montant de 120 millions de dollars, doit permettre de soutenir le secteur agricole en Afghanistan. «Ce programme a vocation à permettre à quelque 400 000 agriculteurs de disposer de meilleures moyens techniques», a dit le responsable américain.

UKRAINE

Mesures de précaution contre des «menaces d'actes terroristes»

Les services spéciaux ukrainiens (SBU) ont annoncé dimanche qu'ils «activaient» leur Centre anti-terrorisme en raison de menaces d'actes terroristes sur le territoire national.

Cette décision est liée à la crise politique qui secoue l'Ukraine depuis 80 jours et à la tentative de détournement d'un avion de ligne vendredi soir, explique en substance le SBU.

Son communiqué cite notamment «la menace d'explosions» sur des sites importants, tels centrales nucléaires ou gares, aéroports et oléoducs, mais aussi «de blocus de locaux du pouvoir exécutif» et «des appels à occuper des sites abritant d'importantes quantités d'armes».

Les mesures que doivent prendre les services spéciaux et les autres organismes concernés «sont destinées exclusivement à garantir la sécurité de la population et à empêcher des activités criminelles à but terroriste», souligne le SBU. «Ces mesures sont publiques et ont avant tout un caractère préventif», précise encore le SBU, indiquant qu'il s'agit notamment d'échanges d'informations et du contrôle des forces et moyens nécessaires, ainsi que de vérifier «des menaces anonymes d'attentats à l'explosif», de rechercher leurs auteurs et de définir leurs motivations.

Les manœuvres USA-Corée du Sud débuteraient le 24 février

Les manœuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes débuteraient le 24 février, a annoncé la force de commandement conjointe.

Les exercices militaires annuels américano-coréens --condamnés par Pyongyang qui les considère comme un entraînement à l'invasion de la Corée du Nord -- se dérouleront du 24 février au 18 avril, a indiqué la force de commandement conjointe dans un communiqué.

Quelque 12.700 soldats américains y prendront part, a ajouté la force de commandement, précisant que le Nord avait été informé de la nature «non agressive» des exercices.

Le Nord a appelé à plusieurs reprises Séoul et Washington à renoncer à ces manœuvres, menaçant d'un holocauste défiant l'imagination si les exercices avaient bien lieu. Séoul et

Pyongyang se sont mis d'accord mercredi dernier sur la tenue d'une réunion



des familles séparées par la guerre de Corée (1950-1953), une première depuis plus de trois ans. Les réunions doivent se dérouler du 20 au 25 février, côté Corée du Nord.

Mais 24 heures après cet accord, Pyongyang menaçait d'annuler le projet en raison du vol de bombardiers B-52

américains dans le cadre d'un «entraînement de frappes nucléaires» au large de la péninsule coréenne.

La présidente sud-coréenne Park Geun-Hye a demandé au Nord de respecter ses engagements, par égard pour les membres des familles concernées, dont la plupart sont très âgés.

La Corée du Nord annule la visite d'un émissaire américain

Les Etats-Unis ont déploré dimanche l'annulation par le Nord de la visite d'un émissaire américain, censé œuvrer à la libération de Kenneth Bae, détenu par Pyongyang depuis novembre 2012.

«Nous sommes profondément déçus par la décision de la Corée du Nord de retirer son invitation à l'ambassadeur (Robert) King», a regretté le département d'Etat dans un communiqué, ajoutant «soutenir» l'initiative du révérend américain Jesse Jackson, qui a proposé de se rendre à Pyongyang pour tenter de faire libérer M. Bae.

C'est la seconde fois qu'un voyage prévu de M. King à Pyongyang, pour négocier la libération de M. Bae, capote à la dernière minute.

«Nous appelons une nouvelle fois la Corée du Nord à accorder à M. Bae une amnistie spéciale et sa libération immédiate, comme un geste humanitaire afin qu'il



puisse retrouver sa famille et se faire soigner», a écrit dans son communiqué la porte-parole de la diplomatie américaine, Jennifer Psaki.

«Nous continuerons de travailler activement pour assurer la remise en liberté de M. Bae», un Américain de 45 ans d'origine nord-coréenne.

Pour ce faire, Washington reste «disposé à envoyer l'ambassadeur King en Corée du Nord». En outre,

Mme Psaki a indiqué qu'à la demande de la famille Bae (aux Etats-Unis, ndlr) le révérend Jackson a proposé de se rendre à Pyongyang en mission humanitaire pour faire libérer M. Bae.

Les Etats-Unis «soutiennent les efforts de la famille Bae et du révérend Jackson pour ramener M. Bae chez lui», a ajouté la porte-parole.

L'Américain Kenneth Bae, détenu en Corée du Nord depuis plus d'un an, a

été renvoyé dans un camp de travail après une longue hospitalisation, avait annoncé vendredi le gouvernement américain, toujours très inquiet sur son état de santé.

Kenneth Bae a été condamné en mai 2013 à 15 ans d'internement pour avoir tenté de «renverser» le régime, selon l'agence nord-coréenne officielle KCNA.

Ce responsable de tour-opérateur, âgé de 45 ans et originaire de Corée du Nord, avait été arrêté le 3 novembre 2012 dans la ville portuaire de Rason (nord-est) en possession d'un visa de tourisme. Pyongyang affirme que Kenneth Bae, dont le nom coréen est Pae Jun-Ho, est un militant chrétien évangélique, envoyé en Chine de 2006 à 2012 pour mettre sur pied «des bases de complot» et encourager les Nord-coréens à «perpétérer des actes hostiles pour abattre le gouvernement, tout en menant une campagne de diffamation».

BOSNIE

2 partis politiques appellent à des élections anticipées

Deux partis politiques membres de la coalition au pouvoir en Bosnie ont appelé dimanche à des élections législatives anticipées après plusieurs jours de violentes manifestations contre la dégradation de l'économie dans ce pays.

«Il est impératif d'arrêter les violences, de rétablir la sécurité des citoyens et d'organiser rapidement des élections anticipées», lit-on dans un communiqué du Parti social-démocrate (SDP).

Des élections législatives sont normalement prévues pour octobre.

Le membre de la présidence tripartite de Bosnie et leader du principal parti politique musulman (SDA), Bakir Izetbegovic, a également appelé à des élections anticipées.

«Le peuple veut un changement de pouvoir», a affirmé M. Izetbegovic. «Je pense qu'il faudrait avoir les élections dans trois mois pour offrir aux gens la possibilité d'élire ceux auxquels ils font confiance», a-t-il ajouté.

Dans la journée à Sarajevo, plusieurs centaines de personnes ont manifesté sans incidents devant l'immeuble, in-



cendié vendredi, de la présidence de Bosnie, pour réclamer la démission des autorités.

APS

Programme du mardi 11 février 2014

TF1

06h45 Magazine jeunesseTFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achatTéléshopping
09h20 Météo
09h25 Série dramatiqueAu nom de la vérité
09h55 Série dramatiqueAu nom de la vérité
10h25 Série réalistePetits secrets entre voisins
10h55 Série réalistePetits secrets entre voisins
11h20 Série réalistePetits secrets entre voisins
11h55 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 Magazine sportifL'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
13h45 Magazine de servicesHistoire d'un rêve
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimentalLes feux de l'amour
14h55 Télémag de suspenseRendez-vous meurtrier
16h35 TéléréalitéQuatre mariages pour une lune de miel
17h25 JeuBienvenue chez nous
18h20 JeuUne famille en or
19h05 JeuMoney Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de servicesMy Million
20h37 Météo
20h40 Série humoristiqueNos chers voisins
20h45 Divertissement-humourC'est Cante-loup
20h50 Série de suspensePerson of Interest??Inédit
21h35 Série de suspensePerson of Interest??
22h30 Série de suspensePerson of Interest??
23h25 LoterieTirage de l'Euro Millions
23h30 Série policièreFollowing??Inédit
ooh20 Série policièreFollowing??
oht05 Série policièrePast Life
oht55 Série policièrePast Life

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de servicesTélématin (suite)
09h05 Magazine littéraireDans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimentalDes jours et des vies
09h40 Magazine de sociétéC'est au programme
10h30 Météo outremer
10h40 SportJeux olympiques 2014
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Magazine du consommateurConsmag
14h00 Magazine de sociétéToute une histoire
14h50 SportJeux olympiques 2014
20h00 Journal
20h38 Série humoristiqueParents mode d'emploi
20h40 Magazine musicalAlcaline l'instant
20h45 Météo 2
20h47 Magazine historiqueSecrets d'histoire??
22h45 JusticeLes disparues de l'A26??
23h40 DécouvertesInfracourts
23h45 JusticeParloirs??
ooh50 Magazine littéraireDans quelle étagère
ooh55 Météo outremer
ooh57 Magazine de sociétéNon élucidé??
o2h20 DécouvertesMétiers dangereux et spectaculaires
o3h10 DécouvertesParis insolite

3

06h55 SportJeux olympiques 2014
10h45 Magazine du consommateurConsmag
10h50 Magazine régionalMidi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h45 Météo

12h50 SportJeux olympiques 2014
14h55 DébatQuestions au gouvernement
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 JeuHarry
17h30 JeuSlam

18h10 JeuQuestions pour un champion
18h45 Météo
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h55 SportJeux olympiques 2014
20h35 Magazine sportifTout le sport
20h45 Feuilleton réalistePlus belle la vie??Inédit
21h10 Feuilleton réalistePlus belle la vie
21h35 Feuilleton réalistePlus belle la vie
22h00 Feuilleton réalistePlus belle la vie
22h20 Feuilleton réalistePlus belle la vie
22h35 Météo
22h40 Grand Soir 3
23h35 MultisportsUn soir à Sotchi
ooh25 Magazine du cinémaLe pitch
ooh30 Magazine du court métrageLibre court

CANAL+

08h00 Divertissement-humourLes Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 MultisportsZapsport
08h15 Série d'animationLes Simpson
08h38 Magazine du cinémaPlateaux cinéma indépendant
08h40 DrameOperacion E
10h25 Magazine du multimédiaL'oeil de Links
10h50 ComédieMille mots??
12h20 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition, 2e partie
14h00 Série de suspenseHomeland??
14h55 Série de suspenseHomeland??
15h40 DivertissementLa semaine de Gaspard Proust
15h45 Magazine du multimédiaL'oeil de Links
15h50 Magazine d'actualitéL'effet papillon
16h25 ComédiePauline détective??
18h05 DivertissementZapping
18h10 DivertissementLe Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk showLe grand journal
20h00 Talk showLe grand journal, la suite
20h25 DivertissementLe petit journal
20h55 Comédie dramatiqueAu bout du conte??Inédit
22h43 Magazine du cinémaPlateaux cinéma indépendant
22h45 DrameElefante blanco??Inédit
ooh30 ComédieMain dans la main??

M6

07h45 Dessin animéPrincesse Sofia
08h10 Dessin animéLes blagues de Toto
08h25 Dessin animéLe petit Nicolas
08h40 Série d'animationMartine
08h45 Météo
08h50 Magazine de télé-achatM6 boutique
10h00 Météo
10h05 JeuLes reines du shopping
11h00 Série humoristiqueDrop Dead Diva??
11h45 Série humoristiqueDrop Dead Diva??
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristiqueScènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaireAstuces de chef
13h45 Téléfilm sentimentalL'amour en 8 leçons
15h40 Téléfilm dramatiqueEn toute impunité
17h30 JeuUn dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19-45
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages
20h50 Film de science-fictionStar Wars Episode VI : le retour du Jedi??
23h15 ComédieSuperGrave??
o1h25 Film d'actionRiders

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h50

Person of Interest



Résumé
Le docteur Maddy Enright, l'une des meilleures chirurgiennes cardio-thoraciques de New York, est la nouvelle personne désignée par la machine. Au départ, Reese et Finch pensent qu'elle risque d'être la cible d'un attentat puis ils comprennent que, sous la contrainte, elle s'apprête à assassiner son patient, un riche homme d'affaires, Oliver Veldt. Maddy doit en effet tuer Veldt sur la table d'opération et faire passer sa mort pour un accident, sans quoi sa compagne, Amy, qui passe la journée dans un parc de la ville, sera abattue. Reese s'efforce de sauver à la fois Amy et Veldt...

2

20h45

Secrets d'histoire



Résumé
Pour mieux comprendre les relations qu'entretenait Napoléon avec la gent féminine, Stéphane Bern se rend dans les châteaux de La Malmaison, Compiègne et Fontainebleau. La vie entière de l'empereur est jalonnée de ses relations avec les femmes. Sa passion pour Joséphine de Beauharnais, sa première épouse, pour les arts, la cuisine et la mode inspire aujourd'hui encore de nombreux artistes. D'autres femmes comme sa mère, Marie Walewska, ou encore Marie-Louise d'Autriche, qui lui donna un fils tant attendu, ont marqué son parcours. Etais-il misogyne ou simplement un être autoritaire qui considérait les femmes comme de simples conquêtes ?

3

20h45

Plus belle la vie



Résumé
Tandis que Céline poursuit sa descente aux enfers, se voyant encerclée par la mort, Angelo Soriani, quant à lui, semble n'avoir plus rien à perdre. Considérant que la police a brisé le code d'honneur qui régit ses rapports avec les truands, il entreprend d'assouvir sa vengeance, quel qu'en soit le prix à payer. De son côté, Boris cède à la panique lorsqu'il voit arriver sa mère au Mistral.

Pour ne pas la décevoir, il s'enfonce dans le mensonge, entraînant avec lui Wendy, Wanda et Djawad. Se sortir de cette situation pour rétablir la vérité aux yeux de sa mère s'annonce pour le moins difficile...

CANAL+

20h55

Au bout du conte

**Résumé**

Marianne gagne sa vie de comédienne en créant un spectacle de conte de fées dans une école. Laura, sa nièce, rêve d'un ange blanc et d'un diable noir. Elle interroge Marianne. Rencontrera-t-elle jamais le prince charmant ? Sandro et Clémence, élèves au Conservatoire de Paris, financent leurs études en réalisant des sondages dans la rue. Sandro voudrait que son père, Pierre, l'aide financièrement. A l'enterrement de son propre père, Pierre retrouve Jacqueline, la mère de Sandro, et plus tard Élémone et ses deux filles, qu'il a accepté à contre-coeur d'accueillir chez lui. Dans une fête, Laura croise le regard de Sandro. Au cimetière, Pierre se met à craindre une mort prochaine...

M6

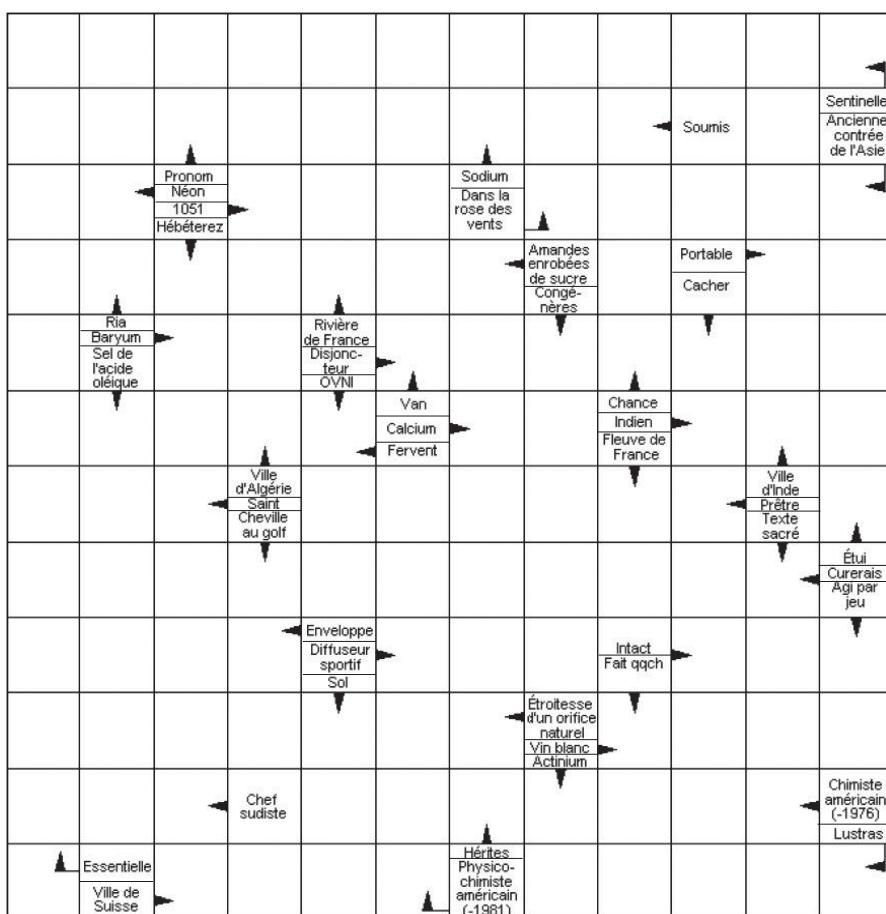
20h50

Star Wars Episode VI : le retour du Jedi



Résumé
La destruction de l'Etoile de la mort par Luke Skywalker et ses amis rebelles n'a pas vraiment découragé Dark Vador. L'Empereur vient de le charger de construire un nouveau satellite d'attaque, plus meurtrier encore que le premier. Avant de reprendre la lutte, Luke veut libérer Yan Solo, jadis congelé, transformé en stèle de carbone et maintenant sous l'emprise d'une sorte de batracien immonde et gluant, Jabba. Tour à tour, les robots qu'il envoie, puis la princesse Leia, échouent dans leur entreprise. Luke se décide à intervenir lui-même.

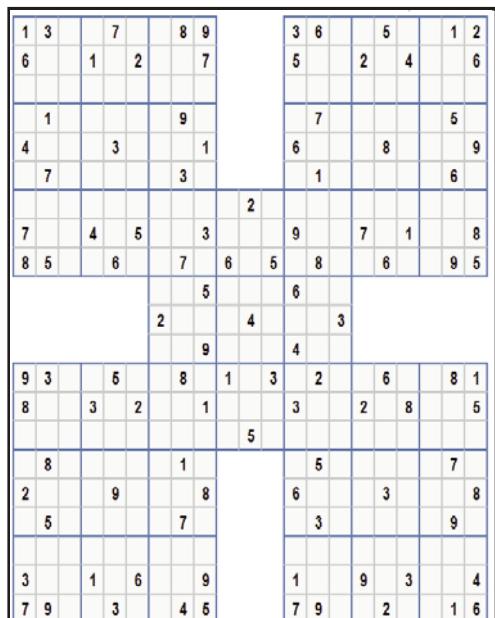
Mots fléchés n°508



Samouraï-sudoku n°508

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°508

► Horizontalement:

- 1.Ambiguité
- 2.Conduite assurant la circulation d'un fluide
- 3.Firmament - Compact, épais
- 4.Rélatif à l'O.N. U.- Dieu solaire
- 5.Commis une faute d'orthographe, de français
- 6.Comm. de Suisse - Unité d'enseignement et de recherche - Pronom personnel
- 7.Immédiatement - Qui n'est pas

► Verticalement:

1. Fréquentations
- 2.Dextre - État de l'Arabie
- 3.Fluxion de poitrine - Oui
- 4.Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
- 5.Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
- 6.Taillerais qqch en biseau
- 7.Difficulté - Gros nuage
- 8.Fraternité - Étoffe de soie croisée
- 9.Issue - Escarpé - Cousin et gendre du prophète Mohamed (QSS)
- 10.Canadien National - Fallacieux
- 11.Lieu, situation qui procure du calme - Furoncle
- 12.Prouesse - Homme d'Etat guinéen

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

Proverbe algérien

Qui t'a louée ô mariée ? C'est ma mère en présence de ma tante.

Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

Proverbe arabe

Il n'y a que le premier pas qui coûte.

Proverbe français

C'est arrivé le 10 février

1811 : les Russes prennent Belgrade.

1814 : bataille de Champaubert.

1828 : Simon Bolivar devient le chef de l'Etat colombien.

1840 : mariage de la reine Victoria avec Albert de Saxe-Cobourg-Gotha.

1841 : naissance de la Province du Canada prévu par l'Acte d'Union.

1848 : le roi Ferdinand II proclame une nouvelle constitution à Naples.

1850 : mutinerie de Yén Bâi.

1841 : François Darlan devient vice-président du conseil et successeur désigné de Pétain.

1843 : publication du Manifeste du peuple algérien par Ferhat Abbas.

1847 : signature du traité de Paris. Rectifications de frontières concernant l'Italie, au profit de la France, de la Yougoslavie et de la Grèce ; la Roumanie au profit de l'URSS ; la Hongrie au profit de la Yougoslavie, et de la Tchécoslovaquie ; la Bulgarie ; la Finlande.

1947 : résolution n° 17 du Conseil de sécurité des Nations unies relative à la question grecque.

1970 : le roi du Lesotho Moshoeshoe II est chassé du pouvoir et part en exil.

1993 : Albert Zafy est élu Président de la république de Madagascar.

2005 : premières élections (municipales) de l'histoire de l'Arabie saoudite.

Célébrations :

- **Italie** : Giorno del ricordo (it) (Jour du souvenir), depuis 2005, en mémoire des victimes des foibes ainsi que de l'exode des Istriens, des habitants de Fiume et des Dalmates, et en souvenir du Traité de Paris (1947).

- **Malte** : Fête du naufrage de saint Paul.

SPORT MILITAIRE

HANDBALL

8 équipes prennent part à la 2^e phase du championnat militaire à Ouargla

Huit équipes prennent part à la deuxième phase du championnat national militaire de handball, qui a débuté lundi au complexe sportif régional de la 4^e Région militaire (RM) à Ouargla.

Ces équipes représentent les six régions militaires du pays, ainsi que les formations du commandement de la gendarmerie nationale et d'une école d'application de la 1^{re} région militaire.

Le coup d'envoi de cette manifestation sportive a été donné, au nom du chef de la 4^e RM, par le commandant de l'Air de cette RM, le général Abdelhamid Athmani, qui a appelé à une saine émulation entre les participants et à la démonstration des capacités techniques que nécessitent ce types de compétitions. Cette phase du



championnat, qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, ponctue celle organisée du 10 au 13 novembre dernier au centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires de Ben-Aknoun (Alger). Elle sera suivie d'une troisième phase

en avril prochain à Blida et d'une quatrième et dernière phase qui regroupera, en mai prochain à un lieu qui reste à définir, quatre équipes et qui déterminera le champion d'Algérie, ont indiqué les organisateurs.

BASKETBALL

Début du 2^e tournoi national militaire à Blida

Le coup d'envoi du 2^e tournoi national militaire de basketball a été donné, lundi, à la salle omnisports du complexe sportif régional militaire de Blida.

Dans son allocution d'ouverture de cette compétition, le Commandant de la façade maritime Centre, le général Samah Zineddine, a souligné l'importance de «l'exercice sportif pour le militaire, eu égard au rôle qui lui est conféré dans le renforcement de ses capacités physiques». «Un fait (condition physique) auquel le Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) attache une très grande im-

portance», a-t-il assuré. L'intervenant a, aussi, invité les participants, à ce tournoi, à faire «prévaloir l'esprit sportif et à respecter les règles de base de la compétition saine, tout en œuvrant à promouvoir le sport et à honorer leurs unités par des résultats positifs». Huit (8) équipes, représentant le Commandement de la Gendarmerie nationale, l'Ecole des techniques de l'intendance et les six (6) régions militaires du pays, animeront cette compétition de 3 jours, dont l'encadrement est assuré par des arbitres relevant de la Fédération algérienne de basketball (FAB).

FUTSAL

Coup d'envoi à Oran du 2^e tournoi national militaire de football en salle

Le coup d'envoi de la deuxième édition du tournoi national militaire de football en salle (futsal) a été donné lundi au complexe sportif de la 2^e région militaire à Oran.

La cérémonie d'ouverture de cette compétition, qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme national des services des sports de l'Armée nationale populaire (ANP) notamment pour la relance du futsal, a été présidée par le chef d'état-major de la deuxième région militaire, le général Yacine Aïdoud, en présence de représentants des différentes régions militaires et des membres de la com-

mission technique. Dans une allocution d'ouverture, le général Yacine Aïdoud a insisté sur l'esprit sportif et la compétition loyale, rappelant l'importance du sport militaire dans l'amélioration des performances de combat des éléments de l'ANP. Ce tournoi, dont la première édition a été organisée en décembre dernier par la troisième région militaire, a pour objectifs d'évaluer le niveau technique des équipes et de proscrire des éléments pour constituer une sélection nationale militaire de football en salle, a indiqué le lieutenant colonel Hadj Kharoubi, ajoutant que

le prochain rendez-vous aura lieu en avril prochain au niveau de la quatrième région militaire avant le play off.

En match d'ouverture de la deuxième édition de ce tournoi, l'équipe de la 1^{re} région militaire a pris le meilleur sur celle de troisième région militaire sur le score de sept buts à un (7-1). Huit équipes représentant les six régions militaires du pays, l'Ecole d'intendance de la 1^{re} RM et le commandement de la Gendarmerie nationale prennent part à ce tournoi qui s'étale jusqu'à jeudi prochain.

Solution Samurai-sudoku N°507



Solution Mots Croisés N°507

QUADRILATERE
ULTRASONORES
EMOU■AU■UELE
L■MEMBRES■UR
QUE■DEESSE■I
UN■I■L■PETON
E■■N■LEA■USE
S■RENE■RODE■
■NEPE■Y■II■C
ME■TRAVEAGE
I■GIFLES■NID
■DIESES■ETNA

Solution Mots Fléchés N°507

FRAGMENTAIRE
L■R■ELEVAGES
AVANCER■RUAS
GACE■VERGE■A
OSHAWA■AA■DI
RENNE■INULES
N■ETIRES■OB■
EA■ILE■TIRANR
UES■GA■VITEIL
LEGALE■O■PEN
■RITE■ETNASEP
■NEPES■AL

MONDIAL-2014 DE VOLLEY-BALL (TOURNOI QUALIFICATIF POULE U):

L'Egypte (Hommes) franchit un pas vers le mondial



La sélection masculine d'Egypte a fait un grand pas vers la qualification à la Coupe du Monde de volleyball en Pologne, après son 3^e succès d'affilée au tournoi qualificatif qui se joue à Nairobi depuis quatre jours.

L'Egypte a battu le pays hôte, Kenya 3-1 (25-21, 25-22, 21-25, 25-20) dans un match très disputé. Lors de leur second match, les Egyptiens ont nettement dominé la Zambie 3-0 (25-13, 25-15, 25-15), et rééditent la performance devant un des favoris pour l'unique ticket pour le Mondial polonais, la sélection de Botswana 3-0 (25-15, 25-15 et 25-17).

À la faveur de ses succès, la sélection égyptienne est en passe de se qualifier à la Coupe du Monde, puisqu'elle occupe la première place avec 9 points, devant Kenya et Botswana (6 pts). Le Cap Vert vient en 3^e position avec 3 pts devant la Zambie (zéro point).

Deux matchs se joueront lundi et opposeront le Kenya au Botswana (dans un match au sommet) et l'Egypte au Cap Vert, alors que la Zambie sera exempt. Le premier de la poule se qualifiera au Mondial de Pologne prévu du 30 août au 21 septembre prochains.

Résultats des matchs après quatre journées:

1^{re} journée:
Kenya - Cap Vert 3-0 (25-14, 25-17, 25-15)
Zambie - Botswana 0-3 (19-25, 12-25, 11-25)

2^{re} journée:
Cap Vert - Zambie 3-1 (25-21, 31-29, 27-29, 25-21)
Egypte - Kenya 3-1 (25-21, 25-22, 20-25, 25-20)

3^{re} journée:
Zambie - Egypte 0-3 (13-25, 15-25, 15-25)
Botswana - Cap Vert 3-1 (25-22, 23-25, 25-17, 25-21)

4^{re} journée:
Egypte - Botswana 3-0 (25-15, 25-15 et 25-17)
Kenya - Zambie 3-0 (25-16, 25-19, 25-9).

APS

APRÈS LA RENCONTRE MJS-FAF-PRÉSIDENTS DES CLUBS DE LIGUE 1 ET 2

Quel est l'apport des présidents des clubs pour le développement du professionnalisme ?

Said Ben

Lors de la rencontre qui a regroupé le ministre de la Jeunesse et des Sports, avec le président de la Fédération algérienne de football et les présidents des clubs des deux Ligues professionnelles qui s'est tenue dimanche dernier, il a été question d'«argent» et de «centre de formation et d'entraînements» des clubs.

Mais aucun responsable n'a «osé» montré l'une des charges qu'aucun club ni de Ligue 1 ni de Ligue 2 n'a, jusqu'à présent fait : il s'agit des produits dérivés générant des recettes faramineuses sous d'autres cieux avec de «vrais» clubs professionnels.

Et là, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua est un bon exemple lui, qui a réussi, à ce point à utiliser les deniers de l'Etat pour diverses opérations de son institution.

Des clubs portent bien un maillot avec des logos de sponsors, alors pourquoi ne



pas voir une source de profit financier en développant par exemple des «boutiques» même si elles seront confiées à des jeunes supporters en chômage à travers l'Ansej et l'Andi où il s'agirait de vendre des équipements à l'effigie des clubs concernés et tout l'attirail : casquettes, foulards, pulls, survêtements, portes clés et autres bibelots dont ont besoin les fans de chaque équipe. Et là, on pourrait donc bien parler d'une vraie politique commerciale chez les gestionnaires des clubs.

Il est vrai qu'il y a bel et

bien problème de centres de formation donc d'infrastructures, et aussi bien des problèmes de passage au professionnalisme avec les imports et la Caisse nationale d'assurance à assurer les joueurs et tous les staffs, mais force est, de reconnaître, qu'aucun club n'a réussi à réunir ses fans dans une conclave pour discuter aussi bien à travers, par exemple, des comités de supporters, pour tenter de trouver le bon créneau afin de générer de l'argent pour le club. Or, combien de fois n'avons-nous pas vu ces

jeunes vendre tous les bibelots et écharpes, drapeaux, et autres produits mais pour leur propre compte et ce, dans l'anarchie totale puisque sans aucune assise juridique et donc d'une manière illégale. Comme c'est le cas d'ailleurs pour la vente des billets au noir. Alors, que chacun prenne réellement ses responsabilités dans le sens propre du terme en faisant impliquer tout le monde, y compris, et surtout les supporters, car là, ces supporters connaîtront bien la réalité du sujet et ainsi s'impliqueront à aider le club et donc les joueurs même dans les cas où les mauvais résultats sont là...

La nouvelle Association des clubs de Ligues 1 et 2 constitue une force de propositions au MJS donc aux pouvoirs publics pour les aider. Alors chiche, proposez quelque chose de palpable au lieu d'aller pleurnicher à chaque rencontre chez la tutelle, entre autres...

LIGUES 1 ET 2

Tahmi promet aux clubs de bénéficier de la gestion des stades les jours des matches

»Dès 2015, l'Algérie sera dotée d'infrastructures sportives modernes»



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a promis d'instruire les directeurs des offices des parcs omnisports (Opow) du pays de céder la gestion de leurs stades aux clubs de football des deux Ligues professionnelles «des jours des matches», a appris l'APS lundi auprès de Mohamed El Moro, membre du bureau exécutif de l'association des clubs professionnels.

Cette décision a été prise lors de la réunion ayant regroupé le responsable de la tutelle, le président de la fédération algérienne de football et les présidents des clubs, dimanche au centre technique de Sidi Moussa (Alger), pour débattre des problèmes entravant la réussite du professionnalisme dans le pays.

Il s'agit de l'une de nos revendications que nous avons formulées au ministre. Ce dernier s'est montré d'ailleurs très coopératif, et nous a promis de donner des instructions dans ce sens aux responsables des Opow à travers tout le territoire national», a indiqué El Moro, également président de l'ASM Oran (Ligue 2).

Plusieurs présidents de clubs contestent la gestion des directions des Opow de leurs stades le jour des rencontres, estimant qu'ils sont toujours lésés, notamment en matière de recettes. «Il est clair, que l'on n'a pas les capacités de gérer les Opow en permanence, mais on peut le faire les jours des matches. Cela réglera beaucoup de nos problèmes, et nous permettra également d'aspirer à une meilleure entrée d'argent», a encore expliqué El Moro, qui fait partie des trois représentants des deux Ligues professionnelles dans la commission de coordination MJS-FAF-Clubs créée dimanche pour trouver des solutions aux problèmes entravant la bonne marche du professionnalisme en Algérie.

Cependant, certains stades où sont domiciliés des équipes des deux Ligues, appartiennent aux autorités communales et non pas aux directions de la jeunesse et des sports, ce qui constituerait un obstacle pour l'application de la nouvelle instruction du ministre de la tutelle. Mais El Moro a précisé que Tahmi a donné des assurances pour que cette mesure soit appliquée dans tous les stades, «quelle que soit leur nature».

APS

La commission de coordination tiendra sa première réunion le 24 février

La commission de coordination MJS-FAF-Clubs, créée dimanche lors de la rencontre qui a regroupé le ministre de la Jeunesse et des sports, avec le président de la fédération algérienne de football et les présidents des clubs des deux Ligues professionnelles, tiendra sa première réunion le 24 février prochain, a appris l'APS lundi auprès d'un membre du bureau exécutif de l'association des clubs professionnels. Lors de cette première réunion, il sera question notamment de débattre du statut particulier des clubs réclamé par les présidents de ces derniers, selon, Mohamed El Moro, le premier responsable de l'ASM Oran (Ligue 2, Algérie).

«Le ministre s'est montré compréhensif au sujet de notre revendication

de doter les clubs professionnels d'un statut particulier. Cela s'est traduit d'ailleurs par la création de cette commission regroupant des représentants de son département, de la FAF et des clubs», a déclaré El Moro. Transformé en sociétés sportives par actions (SSA) depuis l'été 2010, les clubs professionnels des deux Ligues estiment que leurs nouvelles entités ne peuvent être régies par le code du commerce, comme c'est le cas jusque là.

«Moi, j'ai toujours dit que réglementairement les SSA ne sont pas régies par le code du commerce, comme on nous l'a fait croire pendant quatre années. Ce n'est que cette fois ci que tout le monde en a pris conscience, ce qui rend légitime notre revendication de béné-

ficiar d'un statut particulier», a encore expliqué El Moro.

Il a fait savoir, en outre, qu'en attendant que la nouvelle commission trouve une solution à cette problématique, toutes les obligations recommandées par le code du commerce envers les SSA, notamment en matière des charges relatives aux services des impôts et de la sécurité sociale sont «gelées». Les clubs algériens ne se sont pas acquittés de leurs redevances envers les deux services en question depuis le passage du sport roi dans le pays au mode professionnel. Cela a engendré des dettes importantes que le ministre des sports, Mohamed Tahmi, avait prévu, dans un premier temps de les régler en payant des sommes forfaitaires.

CENTRES D'ENTRAÎNEMENT

Le choix de l'entreprise chargée des travaux de construction toujours en débat

Le déclenchement des travaux de réalisation de 32 centres d'entraînement au profit des clubs des deux Ligues professionnelles de football butent encore sur le choix de l'entreprise chargée de la réalisation de ce projet, a appris l'APS lundi auprès de l'un des présidents des formations concernées.

Lors de la réunion ayant regroupé le ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, avec certains présidents et représentants des clubs professionnels en début décembre écoulé, le responsable de la tutelle avait annoncé la conclusion d'un accord avec l'entreprise publique Batimetal pour la construction de ces centres.

Une procédure qui n'a pas fait l'unanimité en ce sens que certains diri-

geants de clubs ont souhaité confier la construction de leurs centres d'entraînement à des entreprises de leur choix. Le sujet a été à nouveau évoqué par les deux parties lors de leur réunion de dimanche au centre technique de Sidi Moussa (Alger), et la question n'a pas été tranchée d'une manière officielle, selon Mohamed El Moro, membre de la commission de coordination MJS-FAF-Clubs, créée au cours de ce conclave. «Les avis restent partagés dans ce registre, mais nous nous sommes entendus, nous les présidents des clubs, d'en discuter lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Ligue du football professionnel», a expliqué El Moro, également président de l'ASM Oran (Ligue 2).

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALES) L'USM Hadjout-MC Alger maintenu au stade de Hadjout

L'USM Hadjout, pensionnaire de la Ligue 2 algérienne, recevra bel et bien dans son stade communal le MC Alger son adversaire en quart de finale de la coupe d'Algérie, en dépit des réserves formulées par le troisième au classement de la L 1, selon le programme publié lundi par la Ligue du football professionnel (LFP). Le MCA avait remis en cause l'homologation du stade de Hadjout, où le club local accueille jusque là, ses adversaires en coupe et en championnat. Selon les règlements régissant la compétition populaire, le premier club tiré au sort bénéficie de l'avantage de recevoir sur son terrain. Un avantage que la direction de l'USMHA a tenu à faire valoir à l'occasion de la venue du Doyen. Les équipes du CRB Ain Fekroun (L 1), la JSM Chéraga (Amateur) et la JS Kabylie (L 1), évolueront elles aussi sur leurs terrains lors de la réception du MO Constantine (Amateur), CS Constantine (L 1) et MC Oran (L 1) respectivement.

Le Hazard fait bien les choses

Jamais deux sans trois, l'attaquant international belge, Eden Hazard a enflammé le stade Stamford Bridge en mettant les bouchées triples à domicile pour non seulement donner la victoire à son équipe mais aussi la propulser à la première place du classement provisoire en cette 25e journée de Premier League, doublant ainsi Arsenal qui, défaite par Liverpool en début d'après-midi, est descendu à la deuxième position. Invaincus depuis les neuf derniers matchs (7 victoires pour 2 nuls), les joueurs de Mourinho prouvent match après match leur haut niveau de performance. Défaite cuisante d'Arsenal face aux Reds, victoire très large face à Newcastle, Chelsea prend l'autoroute direction la première place du classement.

Homme du match, le numéro 17 de Chelsea inflige une sévère correction à Newcastle en inscrivant un triplé spectaculaire. Avec 66% de possession de balle, rien n'arrête les hommes du Special One qui ont indiscutablement dominé la partie. Les grosses occasions côté Chelsea se sont multipliées et se sont alors soldées par un extraordinaire hat-trick de l'ancien Dogue, véritable machine de guerre : 2 buts sur des contres et 1 sur penalty. Que s'est-il passé dans le camp adverse ?

Les Blues dans la course au titre ?

Si Mourinho avait jugé la semaine dernière que « Cette saison, gagner jusqu'à présent pourraient bien devenir réalité. » ce qui n'était que rêve avant avoir cet objectif », a-t-il ajouté. Il pensait bien évidemment à Arsenal et à Manchester City qu'il compare à « deux chevaux de course d'apprendre comment sauter les obstacles. » Avec un Arsenal bien changé et Chelsea pourraient devenir favori pour le titre. Dans le fond, le portugais doit forcément le penser, non ? En tout cas, les supporters des Blues, avec un géni comme Eden Hazard dans l'équipe, ont bien envie d'y croire !

Comment Mourinho compterait réunir les frères Hazard...

A en croire le Daily Mirror, qui relaie l'information sur son site internet, Chelsea souhaitait rapatrier au plus vite Thorgan Hazard. Attentifs aux prestations du jeune frère d'Eden, qui donne satisfaction de plusieurs semaines du côté de Zulte Waregem, les Blues fonderaient désormais de grosses attentes sur lui. José Mourinho, son coach, penserait à ne pas renouveler son prêt en Belgique l'été prochain afin de l'envoyer s'aguerrir dans un autre club, en Premier League cette fois-ci. Ce retour outre-Manche aurait deux objectifs. Le premier, de permettre à Thorgan Hazard de s'adapter à la rugosité de la Premier League, afin que le Belge soit en pleine position de ses moyens lorsqu'il reviendra définitivement à Chelsea. Le second, de réunir les deux frères Hazard dans le même pays, dans le but de convaincre Eden de ne pas céder aux sirènes étrangères, et notamment du PSG lors des prochaines périodes du marché des transferts. Affaire à suivre donc...



Falcao, Cavani et Costa dans le viseur ?

José Mourinho, le manager de Chelsea, aurait fait de l'attaquant colombien, Radamel Falcao, sa priorité du prochain mercato estival. Edinson Cavani et Diego Costa seraient également dans le viseur du technicien portugais. C'est décidé. José Mourinho fera tout l'été prochain pour recruter un attaquant d'envergure internationale. Plusieurs noms sont sur la liste du manager de Chelsea. Radamel Falcao, l'attaquant de l'AS Monaco, qui se remet actuellement d'une grave blessure au genou, Diego Costa, l'attaquant de l'Atletico Madrid, et Edinson Cavani, l'international uruguayen du PSG, seraient les trois cibles du technicien portugais. Quelque soit le joueur, le coût sera d'un minimum de 60 millions d'euros pour les Blues.

Cole, libre en fin de saison



Le défenseur de Chelsea, Ashley Cole (33ans, sous contrat jusqu'en juin 2014), pourrait quitter le club londonien en fin de saison. L'international anglais n'a toujours pas reçu d'offre de prolongation de contrat de la part des Blues. Selon Sunday People, Liverpool et Arsenal auraient déjà manifesté leur intérêt pour lui.

Le chiffre du jour : 19



En concédant le match nul face à Fulham dimanche sur sa pelouse d'Old Trafford, Manchester United voit s'éloigner un peu plus les chances de qualification pour la Ligue des Champions. Ce qui sera une première depuis bien longtemps.

Avec neuf points de retard sur la quatrième, Liverpool, Manchester United voit s'éloigner ses chances de qualification pour la prochaine Ligue des Champions. Si cette tendance se confirme, cela interromprait une série longue de 19 ans pendant laquelle les Red Devils ont participé à la C1.

Il faut remonter à la saison 1995-1996 pour ne pas voir Manchester United participer à la C1. En mai 1995, l'équipe d'Alex Ferguson avait terminé deuxième du championnat d'Angleterre derrière Blackburn emmené par un certain Alan Shearer. Et comme à l'époque, la Ligue des Champions ne qualifiait que le champion, les Red Devils ont disputé la Coupe UEFA.

81

centres, un nouveau record !

Manchester United n'y arrive pas. Les hommes de David Moyes ont une nouvelle fois déçu contre Fulham (2-2), dimanche, malgré des statistiques impressionnantes. Menés au score dès la 19e minute, les Red Devils ont tout fait pour égaliser et reprendre l'avantage grâce à Van Persie (78e) et Carrick (80e) avec 75% de possession de balle, 31 tirs et surtout 81 centres ! Un nombre hallucinant de centres qui constitue un nouveau record en Premier League cette saison. Si le travail a fini par payer à dix minutes de la fin du match, la défense mancuniene a en revanche craqué dans le temps additionnel...

ANNIVERSAIRE DE LA
RÉVOLUTION IRANIENNE
**Félicitations du Président
Bouteflika au président
Hassan Rohani**

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de vœux au président de la République islamique d'Iran, M. Hassan Rohani, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la Révolution iranienne, dans lequel il lui a exprimé sa «satisfaction du niveau atteint par les relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays. «Il m'est agréable au moment où la République islamique d'Iran, célèbre le 35e anniversaire de la Révolution, de vous exprimer au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs, priant Dieu le Tout Puissant de vous accorder santé et bien-être et au peuple iranien frère davantage de progrès et de prospérité», a écrit le président de la République dans son message. «Je sais que cette occasion pour vous exprimer ma pleine satisfaction du niveau atteint par les relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays dans différents domaines et vous réaffirmer ma détermination à œuvrer de concert avec vous à leur renforcement et leur développement au mieux des aspirations et attentes de nos deux peuples», a conclu le Président Bouteflika.

DIPLOMATIE

M. Amar Belani, nouvel ambassadeur d'Algérie auprès du Royaume de Belgique

Le gouvernement du Royaume de Belgique a donné son agrément à la nomination d'Amar Belani, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès du Royaume de Belgique, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À OUAGADOUGOU Réunion d'évaluation de la coopération algéro-burkinabé

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, coprésidera avec son homologue burkinabé, Thomas Pale, les travaux de la réunion d'évaluation de la coopération algéro-burkinabé prévue à Ouagadougou les 11 et 12 février prochains, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. M. Bouguerra conduira une importante délégation multisectorielle composée de représentants des différents ministères et d'opérateurs économiques nationaux. Cette réunion d'évaluation des relations de coopération entre l'Algérie et le Burkina Faso, qui intervient quelques mois après la visite à Alger du ministre burkinabé des Affaires étrangères, Yémen Djibrill Bassolé, sera l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales et de dégager les perspectives de leur renforcement.



SUPPORTERS DES VERTS, AVEC TVA, VOUS ÊTES PRIS EN CHARGE DE VOTRE DÉPART À VOTRE RETOUR

Le Touring Voyage Algérie met les bouchées doubles !

L'opération de vente des places pour le déplacement des 2 000 supporters algériens suscite beaucoup d'engouement. Les derniers arrivés ne seront pas servis

M.F./A.B

Des préparatifs de taille pour un événement sportif de premier plan : la coupe du Monde 2014, qui se tiendra au Brésil, du 12 juin au 13 juillet, et à laquelle l'équipe nationale de football prendra part. C'est ce qui ressort de l'entretien que nous avons accordé M. Tahar Sahri, président-directeur général du Touring club Voyages Algérie (TVA). Fort d'une expérience dans l'organisation de déplacements et de séjours touristiques et notamment d'événements sportifs (coupe du Monde de 2010 et coupe d'Afrique de 2013 en Afrique du Sud, match aller des barrages pour le Mondial 2014, au Burkina Faso, à Ouagadougou en 2013...), ce tour operator public mobilise ses troupes, à quatre mois de l'événement. Chargé d'organiser le déplacement et le séjour des supporters de l'EN au Brésil, le TVA met les bouchées doubles pour leur assurer les meilleures conditions d'accueil et d'hébergement.



600 inscrits au premier jour de l'opération !

Certaines wilayas, à l'instar de celle de Béjaïa, ont déjà écoulé leur quota. «Lancée jeudi dernier, à travers les 34 agences de TVA au niveau du territoire national, l'opération de vente des places pour le déplacement des 2 000 supporters algériens au Brésil pour soutenir les Verts au Mondial-2014 de football se déroule dans des conditions idéales de sérénité et de joie. «Les supporters sont même accueillis avec des fleurs», confie M. Sahri. Et ayant des dires par des chiffres, il dira que pour la seule journée de jeudi, 600 inscrits ont été enregistrés. Même enthousiasme samedi, où des centaines d'inscrits ont été recensés. Et cela va aller crescendo désormais.

Dans la wilaya de Béjaïa, les billets sont d'ores et déjà écoulés. L'engouement suscité par l'opération de vente des places pour le déplacement des fans des Verts au pays de Pelé donne un avant-goût de la coupe du Monde et de l'ambiance chaleureuse à laquelle nous ont habitués les supporters inconditionnels des Verts. Certains désirent se déplacer en famille, de l'aveu même du premier responsable de TVA. «Nous avons constaté que certains supporters veulent se déplacer en famille», explique M. Sahri précisant que l'opération a concerné uniquement les particuliers. Selon lui, «elle va se poursuivre jusqu'à épuisement du quota».

Trois formules au choix et des offres commerciales sous forme de pack

Les offres sont commercialisées sous forme de packaging, comprenant le billet, l'hébergement, la restauration en demi-pension, le déplacement par avion ou par bus vers les villes où les coéquipiers de Sofiane Feghouli joueront leurs matchs, l'assurance voyage et les tickets d'entrée aux stades. Le TVA propose trois formules au choix, de quoi répondre à toutes les bourses. La première formule (120 places) est la moins coûteuse. Elle est fixée à 350.000 dinars et concerne les hôtels trois étoiles. La seconde formule (600 places) est au prix de 450.000 dinars et touche les hôtels quatre étoiles. Quant à la troisième formule (150 places), elle est proposée à 750.000 DA.

Les supporters bénéficieront d'un hébergement dans un hôtel 5 étoiles. Les formules en question couvrent les trois premiers matchs de l'EN, (phase des poules), soit un séjour de 16 à 17 jours, selon notre interlocuteur. M. Sahri a, par ailleurs, précisé qu'en cas de qualification aux tours suivants, les supporters ne paieront aucun centime supplémentaire. Les frais seront pris en charge par les sponsors, tels qu'annoncé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, président de la com-

mission intersectorielle mise en place par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour organiser le déplacement des supporters algériens au Brésil.

8 vols programmés dont le premier à partir du 13 juin

En tout et pour tout, huit vols sont programmés pour transporter les 2 000 supporters au pays de la Samba (250 personnes par vol). Les premiers supporters s'envolent le vendredi 13 juin 2014. Abordant les tarifs proposés par le TVA, le premier responsable de ce Tour Operator a estimé que les supporters algériens payent beaucoup moins que les supporters

de d'autres nations.

Il a expliqué que les prix fixés par l'Algérie sont nettement inférieurs à ceux pratiqués dans d'autres pays, prenant l'exemple de la Belgique dont le coût des déplacements et de prise en charge des supporters est estimé à 5 000 euros, avec un hébergement dans des tentes. Et pour joindre l'util à l'agréable, le TVA a mis au point des options touristiques supplémentaires (pour les supporters désireux de profiter davantage du voyage moyennant une modeste somme d'argent).

Les supporters algériens payent moins cher que ceux des autres pays

S'agissant de la prise en charge des supporters (hébergement, transport, prestations...), M. Sahri dira que TVA est soucieux d'apporter un vrai service à ceux qui désirent se déplacer au Brésil. Rien ne doit être laissé au hasard, du billet d'avion, jusqu'à l'entrée aux stades. «Une délégation de TVA se déplacera dans les prochains jours au Brésil pour s'enquérir des conditions d'hébergement des supporters et des prestations qui leur seront assurées», a-t-il affirmé, ajoutant être en contact permanent avec les partenaires brésiliens.

«Nous ferons de notre mieux pour permettre à nos supporters de profiter pleinement de cette fête du football». «Nous allons mettre à profit toute l'expérience que nous avons capitalisée durant toutes ces années dans le domaine de l'organisation de tels événements et de séjours touristiques. «Les préparatifs battent leur plein afin d'éviter les insuffisances enregistrées par le passé», promet-il. Les supporters sont eux aussi appelés à jouer le jeu. A ce propos, le P-DG de TVA, se félicite qu'il y ait de plus en plus de supporters disciplinés, conscients qu'ils sont des ambassadeurs de l'Algérie». Ces derniers sont ainsi tenus de respecter les clauses du contrat.

Les supporters appellés à se faire vacciner

Le carnet de vaccination est obligatoire pour les supporters en partance pour le Brésil. La vaccination contre les maladies tropicales et notamment la fièvre jaune est recommandée pour les fans des Verts. Ces derniers sont tenus de se rapprocher des centres de vaccination internationale situés, notamment à l'avenue Pasteur, Beni Messous et l'EHS d'El Kettar. Pour rappel, plusieurs supporters des Verts ont été contaminés par le paludisme après leur retour du Burkina Faso. A ce propos, M. Sahri dira que toutes les dispositions sont prises dans le cadre de la commission intersectorielle de préparation du déplacement des supporters au Brésil composée de plusieurs représentants des ministères dont celui de la Santé.

Le P-DG de TVA qui a enfin rappelé que ce Tour Operator a engagé un plan de modernisation et d'embellissement de ses agences, a fait part de l'inauguration au mois de mars prochain, d'une nouvelle agence à Biskra.

99 767 citoyens âgés de 30 ans et plus ont régularisé leur situation depuis mars 2011

Un nombre de 99 767 citoyens algériens, dont 2 013 résidents à l'étranger, âgés de 30 ans et plus, ont régularisé leur situation vis-à-vis du Service national, depuis l'application en mars 2011, des mesures décidées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Dans le cadre des mêmes mesures, 420 964 retardataires des classes de 2002 et 2009, ont été également régularisés durant la même période, à savoir depuis

mars 2011 jusqu'au 30 janvier 2014, a-t-on ajouté de même source. Relevant que la régularisation de la situation vis-à-vis du Service national des citoyens âgés de trente (30) ans et plus, se poursuit dans de bonnes conditions, le ministère de la Défense nationale rappelle, dans son communiqué, que les centres du service national, à travers tout le territoire national, continueront à accueillir et à prendre en charge, avec toute la «diligence requise», les personnes concernées, et ce, indépendamment des calendriers de passages fixés pour chaque classe.